

EDITION  
COMMEMORATIVE

50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE - 50<sup>th</sup> ANNIVERSARY  
NATO 1949 - 1999 OTAN



■ <b>UNE ÉTAPE DE L'HISTOIRE, UNE VISION POUR L'AVENIR</b> La célébration du 50 <sup>e</sup> anniversaire de l'OTAN par Javier Solana, Secrétaire général de l'OTAN	3
■ <b>LES CINQUANTE PREMIÈRES ANNÉES DE L'OTAN</b> Une chronique en images et un article par Lawrence S. Kaplan	4
■ <b>L'ALLIANCE TRANSATLANTIQUE AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE</b> par Helmut Schmidt	20
■ <b>MESSAGES DE</b> Václav Havel Président de la République tchèque	25
Viktor Orbán Premier ministre de la République de Hongrie	26
Aleksander Kwaśniewski Président de la République de Pologne	27
Jean-Luc Dehaene Premier ministre du Royaume de Belgique	28
Jean Chrétien Premier ministre du Canada	29
Poul Nyrup Rasmussen Premier ministre du Danemark	30
Jacques Chirac Président de la République française	31
Gerhard Schröder Chancelier de la République fédérale d'Allemagne	32
Costas Simitis Premier ministre de la République hellénique	33
Daví Oddsson Premier ministre de l'Islande	34
Massimo D'Alema Premier ministre de la République italienne	35
Jean-Claude Juncker Premier ministre du Luxembourg	36
Wim Kok Premier ministre des Pays-Bas	37
Kjell Magne Bondevik Premier ministre de la Norvège	38
Jorge Sampaio Président de la République portugaise	39
António Guterres Premier ministre de la République portugaise	39
José María Aznar Président du Gouvernement de l'Espagne	40
Süleyman Demirel Président de la République de Turquie	41
Tony Blair Premier ministre du Royaume-Uni	42
Bill Clinton Président des Etats-Unis	43
Kofi Annan Secrétaire général des Nations Unies	44
Giancarlo Aragona Secrétaire général de l'OSCE	45
Daniel Tarschys Secrétaire général du Conseil de l'Europe	46
Jacques Santer Président de la Commission européenne	47
José Cutileiro Secrétaire général de l'UEO	48
Leonid Koutchma Président de l'Ukraine	49
■ <b>UNE PENSÉE POUR CONCLURE</b>	50
■ <b>BIOGRAPHIES DES AUTEURS LA RÉDACTION</b>	51



« Les Etats parties au présent Traité, réaffirmant leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies et leur désir de vivre en paix avec tous les peuples et tous les gouvernements,

Déterminés à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit,

Soucieux de favoriser dans la région de l'Atlantique Nord le bien-être et la stabilité,

Résolus à unir leurs efforts pour leur défense collective et pour la préservation de la paix et de la sécurité,

Se sont mis d'accord sur le présent  
Traité de l'Atlantique Nord. »

Préambule du Traité de l'Atlantique Nord  
Washington DC, le 4 avril 1949



1. Le Secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana (à droite), et le Président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, sourient après avoir signé l'Acte Fondateur OTAN-Russie, en 1997. 2. Sous le regard de Harry Truman, Président des Etats-Unis (en haut, à droite), le Secrétaire d'Etat Dean Acheson signe le Traité de Washington, en avril 1949. 3. Des soldats polonais de la Force de stabilisation dirigée par l'OTAN participent à un exercice près de la ville de Sokolac, en Bosnie-Herzégovine. 4. Chars américains et soviétiques face à face au «Checkpoint Charlie» de Berlin en octobre 1961. 5. Les Ambassadeurs auprès de l'OTAN en réunion dans la salle du Conseil, au siège de l'Organisation, à Bruxelles. 6. Le pont construit par la SFOR à Lukavac, en Bosnie, est l'un des nombreux projets de reconstruction dirigés par l'OTAN dans ce pays. 7. Un soldat norvégien de la SFOR apporte sécurité et réconfort aux habitants de Sarajevo. 8. Tous les képis ont leur place au Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE), près de Paris, au début des années 50. 9. Leonid Koutchma, Président de l'Ukraine (à droite), et Javier Solana, Secrétaire général de l'OTAN, concluent la Charte OTAN-Ukraine à Madrid, en 1997.



Javier  
SOLANA



Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

## UNE ÉTAPE DE L'HISTOIRE, UNE VISION POUR L'AVENIR

*La célébration du 50e anniversaire de l'OTAN*

**C'**est avec grand plaisir que je présente cette édition spéciale de la Revue de l'OTAN qui marque le 50e anniversaire de notre Organisation, c'est-à-dire une étape véritablement historique: cinquante ans de solidarité entre Alliés servant une même cause, celle de la paix.

Pendant ce demi-siècle, le rôle de l'OTAN a évolué de façon spectaculaire. L'Alliance est née d'un engagement de ses membres à se défendre mutuellement en cas d'attaque. Elle a en même temps assumé le rôle plus large et plus politique d'une organisation donnant une expression concrète à la volonté de ses membres de faire respecter les principes de la liberté, de la démocratie et de la paix.

Cette entreprise a été une réussite sans précédent. La zone que couvre l'Alliance est aujourd'hui la plus sûre et la plus stable de la planète. L'Amérique du Nord et l'Europe connaissent la paix depuis un demi-siècle, unies par les liens d'une confiance à l'épreuve du temps.

La confiance qui s'est installée dans le cadre de l'OTAN a été à la base d'un autre processus historique, celui de l'intégration progressive de l'Europe. A présent, cinquante ans seulement après la Seconde Guerre mondiale, les frontières intérieures de l'Europe sont en train de disparaître. Les citoyens élisent des représentants à un Parlement européen. Et, cette année, nous assistons à la naissance de l'«euro», monnaie unique de l'Europe.

Le projet qui consistait à instaurer la paix, la sécurité et la confiance dans la zone de l'Alliance a été couronné de succès. Ne serait-ce que pour cette raison, le 50e anniversaire de l'OTAN mérite amplement d'être célébré. Mais aujourd'hui, alors que nous allons entrer dans un autre siècle, nous avons devant nous un nouveau défi: aider l'Europe tout entière à disposer des mêmes bases de paix, de sécurité et de confiance mutuelle.

Dans ce processus, l'OTAN joue un rôle clé. En s'élargissant, l'Alliance prouve effectivement qu'il n'existe plus de lignes de division en Europe. Dans le même esprit, l'OTAN établit avec pratiquement tous les pays d'Europe des partenariats sans cesse renforcés qui permettent à chacun d'apporter sa contribution à la sécurité. L'Alliance coopère aussi plus étroitement avec les autres organisations internationales, afin de mieux réaliser les objectifs communs. En outre, l'OTAN assume de nouveaux rôles et de nouvelles missions visant à réagir aux crises qui menacent la paix et aux nouveaux risques pour la sécurité, comme la prolifération des armes de destruction massive.

Grâce à ces adaptations, l'OTAN sera prête à faire régner la sécurité dans l'ensemble de la zone euro-atlantique. L'Alliance établira par là les conditions indispensables au développement de la paix, de la démocratie et de la prospérité économique. C'est ainsi que nous voyons le XXIe siècle, et cette vision commence déjà à se concrétiser.

C'est une vision que partagent les auteurs des articles publiés ci-après. D'éminents dirigeants de pays et d'organisations de toute la zone euro-atlantique y exposent leurs points de vue sur l'histoire de l'OTAN et sur son avenir. Je tiens à les remercier de leurs éloquentes interventions, et je ne puis que vous recommander la lecture de cette édition commémorative de la Revue de l'OTAN.



OTAN





# LES CINQUANTE PREMIERES ANNEES DE L'OTAN



*Le 4 avril 1949, les Ministres des affaires étrangères de 12 pays et 1500 invités sont réunis dans le «Departmental Auditorium» (rebaptisé par la suite «Mellon Auditorium»), à Washington, pour la signature du Traité de l'Atlantique Nord.*



Des enfants de Berlin-Ouest saluent de la main un avion-cargo américain apportant à la ville des approvisionnements lors du pont aérien de 1948-1949.



Sous le regard de l'Ambassadeur du Royaume-Uni, Oliver Franks (à gauche), le Ministre britannique des affaires étrangères, Ernest Bevin, l'un des promoteurs de l'engagement des Etats-Unis à l'égard de l'Europe, signe le Traité de Washington, le 4 avril 1949. Le lendemain, cet événement historique fait la une des journaux, d'Oslo à Lisbonne et à New York (à droite, de haut en bas).





« Nous comprenons que la Russie doit être assurée de la sécurité de ses frontières occidentales... Nous sommes heureux qu'elle occupe la place qui lui revient parmi les grandes nations du monde... J'ai cependant le devoir de vous soumettre certains faits concernant la situation actuelle en Europe. De Stettin, sur la Baltique, à Trieste, sur l'Adriatique, un rideau de fer est tombé sur le Continent. Derrière la ligne ainsi tracée se trouvent toutes les capitales des vieux Etats de l'Europe centrale et orientale — Varsovie, Berlin, Prague, Vienne, Budapest, Belgrade, Bucarest et Sofia... »

Winston Churchill, Westminster College, Fulton, Missouri, 1946

Un policier allemand aide deux femmes à s'évader de la zone soviétique pour gagner le secteur britannique, en juin 1948.



# UNE ALLIANCE EST CREEE

de Lawrence S. KAPLAN

Lawrence S. Kaplan, qui est, aux Etats-Unis, l'un des plus célèbres historiens de l'OTAN, rédige depuis de longues années de nombreux articles sur l'Alliance. Il fait ici part de son point de vue sur les grands tournants de l'évolution de l'Alliance et met en lumière les défis de l'avenir.

**A** lors que l'Alliance atlantique se penche sur ses 50 premières années, il est bon de se rappeler qu'elle fut le produit de deux révolutions, elles-mêmes nées des cendres de la Seconde Guerre mondiale. Pour les Etats-Unis, il fallait renoncer à la longue et chère tradition de l'isolationnisme. Pour l'Europe, il fallait enterrer un sombre passé et créer une nouvelle association unissant des pays qui avaient été rivaux.

La guerre avait fait du continent un champ de ruines et provoqué l'exode de plus de 50 millions de personnes. L'heure était plus au découragement et au désespoir qu'au retour du moral auquel on aurait pu s'attendre avec la fin des conflits. Les partis communistes de l'Ouest, notamment ceux de la France et de l'Italie, misaient sur ce désespoir pour tenter

de s'emparer du pouvoir par des moyens constitutionnels; il y avait là une menace d'extension à l'ouest du «Rideau de fer» que l'Union soviétique faisait tomber sur l'Europe centrale et orientale. Pour contrecarrer cette expansion du communisme, les dirigeants des pays d'Europe occidentale se tournèrent vers les Etats-Unis, considérant que seule l'Amérique pouvait offrir les moyens d'endiguer le communisme et d'assurer le développement pacifique d'une Europe unifiée.

Dès le début de l'année 1948, les Européens avaient répondu aux propositions d'aide économique massive des Etats-Unis contenues dans le Plan Marshall en présentant des plans complémentaires d'auto-assistance et d'aide mutuelle. Mais, pour les Ministres britannique et français des affaires étrangères, Ernest Bevin et Georges Bidault, ce n'était pas suffisant. La pression des Soviétiques avait gardé toute son intensité en 1947 et 1948, pour aboutir à un coup d'Etat communiste à Prague et à des tentatives d'intimidation visant la Norvège. Bevin et Bidault commencèrent alors à travailler résolument sur un projet de pacte défensif pour une Union occidentale, pacte qui mériterait le soutien des Etats-Unis.

En mars 1948, la France, la Grande-Bretagne et la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas signèrent le Traité de Bruxelles, qui instituait une alliance défensive pour 50 ans. L'un des objectifs du pacte consistait à convaincre les Etats-Unis que les Européens étaient à la fois attentifs à l'avenir de leur sécurité et capables de s'organiser. Le Traité de Bruxelles devait amener les Américains à participer davantage à la défense de l'Europe. Ce fut d'abord un échec, qui allait pourtant se transformer en succès. Au début, si le Gouvernement du président Truman et le Sénat des Etats-Unis reconnaissaient que seule une aide de l'Amérique pouvait avoir une influence décisive dans une Europe dévastée, la tradition isolationniste des Etats-Unis semblait trop forte pour être facilement oubliée.

1945

La Charte des Nations Unies est signée à San Francisco (Californie)

1948

Cinq pays européens signent le Traité de défense mutuelle de Bruxelles

1948

Le blocus de Berlin par les Soviétiques amène les Occidentaux à mettre en place un pont aérien

1949

Douze pays signent le Traité de l'Atlantique Nord à Washington



Les officiers généraux du Commandement allié en Europe se préparent à tenir leur réunion inaugurale au premier siège du SHAPE, à l'Hôtel Astoria, à Paris, en 1951. On voit assis à la table, de gauche à droite, l'amiral Sir Patrick Brind (Royaume-Uni), Commandant en chef des forces du Nord-Europe, le général de corps aérien Lauris Norstad (Etats-Unis), Commandant en chef des forces aériennes du Centre-Europe, le général de corps d'armée Augustin Guillaume (France), Commandant en chef par intérim des forces terrestres du Centre-Europe, le Field Marshal Viscount Montgomery (Royaume-Uni), Adjoint du Commandant suprême, le général d'armée Dwight D. Eisenhower (Etats-Unis), Commandant suprême, l'Air Chief Marshal Hugh Saunders (Royaume-Uni), Adjoint du Commandant suprême pour les forces aériennes, l'amiral André Lemonnier (France), Adjoint du Commandant suprême pour les forces navales, le vice-amiral Robert Jaujard (France), Officier général des forces navales du Centre-Europe, et l'amiral Robert B. Carney



« [Le Ministre britannique des affaires étrangères, Anthony] Eden...me déclara de but en blanc que tous les pays de l'OTAN souhaitaient que je sois le premier Secrétaire général. Churchill... dit qu'il était sûr que j'accepterais ce poste quand je comprendrais ce qu'il impliquait. L'OTAN était le meilleur, sinon le seul, espoir de paix de notre temps, mais elle devait être organisée et gérée plus efficacement.... Je demandai si le Premier ministre était prêt à affirmer qu'il était de mon devoir d'accepter. La réponse fut immédiate: «Il est de votre devoir d'accepter, Pug». La question était réglée. »

Extrait de «[The Memoirs of General Lord Ismay](#)» (The Viking Press, 1960)

Le Secrétaire général, Lord Ismay, préside sa première réunion (à droite), au siège initial de l'OTAN, à Belgrave Square (Londres).



Le général Dwight D. Eisenhower, premier Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), s'adonne à la photographie à Istanbul en 1952. Chargé de donner à la jeune Alliance à la fois les troupes et le moral nécessaires, Eisenhower voyait son rôle comme celui «d'un superdiplomate, d'un superéconomiste et d'un soldat à ses moments perdus».



# UNE AVANCEE AUDACIEUSE



(Etats-Unis), Commandant en chef des forces du Sud-Europe. On voit aussi, debout à l'arrière, de gauche à droite, le général de corps d'armée Wilhelm von Tangen Hansteen (Norvège), Commandant des forces terrestres de la Norvège, le général de corps d'armée Maurizio Lazarro de Castiglioni (Italie), Commandant des forces terrestres du Sud-Europe, le général de corps d'armée Alfred Gruenther (Etats-Unis), Chef d'Etat-major, le général de corps d'armée Ebbe Goertz (Danemark), Commandant des forces terrestres du Danemark, et le général de division aérienne Robert K. Taylor (Etats-Unis), Commandant des forces aériennes du Nord-Europe.



Des soldats turcs et grecs (à droite) dansent sur les airs folkloriques joués par une fanfare militaire turque lors d'exercices de l'OTAN tenus en 1953 dans la Thrace méridionale, en Turquie.

Puis, en juin 1948, l'Union soviétique interdit l'accès des alliés à Berlin, ville divisée et occupée. Ce blocus et le pont aérien qui suivit attirèrent l'attention des Américains sur un pacte de sécurité dont les grandes lignes avaient été exposées par les Britanniques lors d'une réunion tenue secrètement au Pentagone en mars 1948. Après de longues négociations menées à Washington durant l'été, les Européens purent finalement obtenir un accord sur une alliance impliquant les Etats-Unis et le Canada.

La réussite de ce projet passait par l'élargissement du premier groupe de cinq pays, auquel devaient s'ajouter le Canada, le Danemark, l'Islande, l'Italie, la Norvège et le Portugal. Les Etats-Unis pouvaient ainsi voir en l'Alliance une entité «atlantique» plutôt qu'«européenne», ce qui rendait plus facile l'approbation du Sénat. L'élément clé de l'accord était son Article 5, qui prévoyait une riposte des alliés — et donc des Américains — à une attaque de l'extérieur contre l'une quelconque des parties. Cet engagement, psychologiquement vital pour la santé politique et économique de l'Europe occidentale, occupa une place centrale dans le Traité de l'Atlantique Nord, signé à Washington le 4 avril 1949.

Les nouveaux Alliés pensaient que pour le court terme, la déclaration d'intentions conte-

nue dans le traité suffirait à dissuader totalement l'URSS de poursuivre ses ambitions dans l'Europe de l'Ouest. Mais en juin 1950, l'invasion de la Corée du Sud par une Corée du Nord d'obédience soviétique eut tôt fait de réduire à néant de telles illusions, en dynamisant l'Alliance à tous les niveaux. Craignant que la Guerre de Corée ne fût le prélude d'une attaque de l'Union soviétique contre l'Allemagne de l'Ouest, les dirigeants de l'OTAN firent de l'Alliance une organisation militaire disposant d'une structure de commandement intégrée et instituèrent des commandements suprêmes alliés pour l'Europe et l'Atlantique.

Le Conseil de l'Atlantique Nord choisit comme premier Commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) le général des forces terrestres américaines Dwight D. Eisenhower. Cet officier populaire au sourire charismatique se mit immédiatement en devoir de donner à l'Alliance une organisation militaire et de convaincre les Européens de la nécessité d'un réarmement.

Le passage de l'Alliance d'un traité couché sur le papier à une organisation bien vivante fut consacré lors d'une réunion au sommet tenue à Lisbonne en février 1952. Reconnaisant la nécessité de consultations politiques régulières, le Conseil de l'Atlantique Nord décida alors de nommer un Secrétaire général.



1950

1951

1952

1952

La Corée du Nord envahit la Corée du Sud, ce qui déclenche la Guerre de Corée

L'Alliance établit le Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE)

La Grèce et la Turquie adhèrent à l'Alliance

Lord Ismay devient le premier Secrétaire général de l'OTAN





Dans le cadre majestueux du Palais de Chaillot, les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN signent les Accords de Paris de 1954 invitant l'Allemagne à se joindre à l'Alliance.

« Le bouclier de l'OTAN a été étendu à Berlin-Ouest il y a de longues années, et nous avons donné notre parole qu'une attaque sur cette ville sera considérée comme une attaque contre nous tous. Car Berlin-Ouest... a de nombreux rôles. C'est plus qu'une vitrine de la liberté, un symbole, un îlot de liberté dans l'océan du communisme. C'est même plus qu'un lien avec le monde libre, un signal d'espoir derrière le Rideau de fer... Berlin-Ouest est tout cela. Mais surtout, elle est maintenant devenue, comme jamais auparavant, le grand banc d'essai du courage et de la volonté des Occidentaux.... La communauté atlantique, telle que nous la connaissons, a été construite pour répondre au défi.... »

John F. Kennedy, Président des Etats-Unis,  
25 juillet 1961



Le Président Kennedy effectue une visite au mur de Berlin en 1963, accompagné du Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, Konrad Adenauer (deuxième à droite), et du Maire de Berlin, Willy Brandt (premier à droite).



# LE FOSSE SE CREUSE



Nikita Khrouchtchev, Président du Conseil des ministres de l'URSS, fait un éclat à l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1960.

Lord Ismay, ancien officier des forces britanniques, fut le premier à occuper ce poste. L'Alliance, instituée par le Traité de l'Atlantique Nord et comportant désormais une structure politique et une structure militaire, était devenue l'OTAN, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Dès les premières années de son histoire, l'OTAN montra qu'elle savait s'adapter au changement en réalisant son premier élargissement: la Grèce et la Turquie se joignirent à elle en 1952, ce qui eut pour effet de renforcer le flanc Sud de l'Alliance. Deux ans plus tard, l'accord intervenu à Paris sur l'adhésion de l'Allemagne de l'Ouest marqua une étape essentielle dans l'unification grandissante de l'Europe.

L'influence des Etats-Unis sur l'Alliance atteignit son apogée dans les années 50. Le contraste symbolique entre un Commandant suprême américain et un Secrétaire général (politique) européen reflétait le déséquilibre de la répartition des pouvoirs entre l'Europe et l'Amérique. Les Etats-Unis s'efforçaient de respecter les sensibilités de leurs alliés, en particulier par des accords en vertu desquels

les délits commis par des militaires américains hors de l'exercice de leurs fonctions tombaient sous le coup des lois du pays hôte. Il n'était pourtant guère surprenant que la Grande-Bretagne accepte mal de se voir refuser un commandement atlantique ou que la France rende les Etats-Unis responsables de sa perte de l'Indochine en 1954. Deux années plus tard, le refus des Etats-Unis d'appuyer les politiques britannique et française à Suez suscita également une certaine colère à Londres comme à Paris.

Quant aux plus petits pays de l'Alliance, leurs griefs furent exposés en 1956 par le Comité des «Trois sages» (un Canadien, un Norvégien et un Italien), qui fit valoir que la «méthode OTAN» de prise de décisions par consensus était trop souvent appliquée de manière inégale. Son rapport visait à consolider la cohésion interne et à développer la consultation politique.

Dans le même temps, l'évolution de la technologie nucléaire amenait l'Alliance, qui s'était jusqu'alors appuyée sur les forces conventionnelles, à s'intéresser davantage aux armes nucléaires tactiques. A la fin de la décennie, l'Alliance avait une authentique stratégie nucléaire. Malgré certaines difficultés dues à la nouveauté du projet, l'engagement des Etats-Unis de fournir 30 divisions équipées d'armes nucléaires devint la base psychologique des plans de défense de l'OTAN.

Au cours de cette période, la tension entre l'URSS et l'OTAN atteignit de nouveaux sommets. En 1957, le lancement par l'Union soviétique de Spoutnik I, premier satellite placé sur orbite autour de la Terre, conduisit l'Europe à s'interroger sur l'engagement des Américains concernant sa défense, car il donnait à penser que les Etats-Unis eux-mêmes seraient, en cas de conflit, vulnérables à une attaque menée au moyen de missiles balistiques intercontinentaux.

A cet exploit des Soviétiques vinrent s'ajouter, en 1958, les déclarations provocantes de Nikita Khrouchtchev au sujet de l'accès des Occidentaux à Berlin. La réaction unanime des Alliés obligea Khrouchtchev à battre en retraite cette fois-là, mais il allait revenir à la charge trois ans plus tard.



En août 1961, le mur de Berlin, alors en construction, sépare déjà deux tout petits amis.

1955

La République fédérale d'Allemagne devient membre de l'OTAN

1957

Le Traité de Rome institue la Communauté économique européenne

1961

Des soldats est-allemands construisent le mur de Berlin

1962

L'installation de missiles soviétiques à Cuba provoque une crise avec les Etats-Unis



« L'Alliance atlantique a deux fonctions essentielles. La première consiste à maintenir une puissance militaire et une solidarité politique suffisantes pour décourager l'agression... Dans ce climat, l'Alliance peut s'acquitter de sa seconde fonction, c'est-à-dire poursuivre ses efforts en vue de progresser vers l'établissement de relations plus stables qui permettront de résoudre les problèmes politiques fondamentaux. La sécurité militaire et une politique de détente ne sont pas contradictoires, mais complémentaires. La défense collective est un facteur de stabilité dans la politique mondiale. Elle est la condition nécessaire d'une politique efficace visant à un plus grand relâchement des tensions. Le chemin de la paix et de la stabilité en Europe consiste notamment à utiliser l'Alliance dans un esprit constructif dans l'intérêt de la détente. »

Extrait de l'article 5 du Rapport Harmel (Rapport sur les futures tâches de l'Alliance), 1967



Le SHAPE (Grand quartier général des puissances alliées en Europe) reçoit des vœux de bienvenue en Belgique, après son départ de Rocquencourt, en France en 1967 (à gauche). Charles de Gaulle, charismatique Président de la République française (ci-dessus en 1966), voulait voir les Européens traités en égaux au sein de l'Alliance.





Willy Brandt, Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, reçoit à Oslo le Prix Nobel de la paix 1971 pour son oeuvre au service de la détente entre l'Est et l'Ouest.

# UNE ALLIANCE QUI A DU RESSORT

À l'été 1961, l'ampleur grandissante de la crise déclencha un exode dans le secteur soviétique de Berlin. Aux premières heures de la matinée du 13 août, des soldats de l'Allemagne de l'Est mirent en place les barbelés et les barrages routiers qui devaient servir de bases au mur de Berlin. L'affrontement qui opposa ensuite blindés soviétiques et américains au «Checkpoint Charlie» et le déploiement par l'URSS de missiles offensifs à Cuba l'année suivante furent deux événements qui faillirent provoquer un conflit mondial.

Après le lancement de Spoutnik I, les Gouvernements des présidents Eisenhower et Kennedy s'étaient engagés dans une série de mesures destinées à redonner confiance aux

Alliés. Il s'agissait de l'implantation de missiles nucléaires à moyenne portée au Royaume-Uni, en Italie et en Turquie et d'une proposition détaillée visant à créer une force nucléaire européenne. Washington espérait que ce projet de force multilatérale inciterait la France à renoncer à mettre sur pied sa propre force de frappe nucléaire et dissuaderait l'Allemagne d'insister pour être elle-même dotée d'une force nucléaire. Mais ce concept de force nucléaire européenne avait quelque chose d'illusoire, dans la mesure où les ogives devaient rester sous le contrôle des Américains, et il fut abandonné en 1964.

Cet épisode eut pour l'Alliance des résultats divers. Il amena le Président de la République française, Charles

de Gaulle, à décider, en 1966, de retirer son pays de la structure militaire intégrée de l'OTAN, ce qui obligea l'Organisation à transférer en Belgique son siège et le Grand quartier général des puissances alliées en Europe. En même temps, ce retrait de la France donna aux pays alliés plus petits une influence accrue au sein des organismes OTAN de planification de la défense, dont le Groupe des plans nucléaires, qui venait d'être institué. L'OTAN survécut au retrait de la France de sa structure militaire décidé par de Gaulle, en partie parce que ce pays restait un membre actif de l'Alliance, contribuant à la défense de l'Europe par le maintien de troupes en Allemagne.

De tels changements ouvrirent une nouvelle phase de l'histoire de l'OTAN, comme en témoigne le Rapport Harmel, publié en 1967. Un petit groupe, présidé par Pierre Harmel, Ministre belge des affaires étrangères, parvint à faire prévaloir l'idée que la politique de défense devait s'accompagner d'une politique de détente. S'il marquait un tournant au niveau de la stratégie, le Rapport Harmel donnait aussi le signal d'une évolution de l'Organisation permettant aux pays de moindres dimensions de jouer un plus grand rôle dans la détermination des politiques de l'OTAN, cette influence nouvelle étant mise en évidence par la place accordée à la détente. Le fait que la menace soviétique paraissait diminuer amena également l'OTAN à revoir sa stratégie militaire en remplaçant la notion de «représailles massives» par celle d'une «riposte graduée» permettant, en cas d'attaque, des options conventionnelles ou nucléaires.

Ce fut Willy Brandt, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, qui donna le plus spectaculaire coup d'envoi de la détente. En 1969, dès son entrée en fonctions, il lança l'*Ostpolitik*, audacieuse initiative qui visait à faire s'ouvrir l'autre Allemagne et à améliorer les relations avec l'Est. Il cimentera ce profond changement par un traité, conclu en 1970 avec l'Union soviétique, qui reconnaissait la ligne Oder-Neisse comme frontière entre l'Allemagne de l'Est et la Pologne.



« Les traités sont comme les jeunes filles et les roses: ils durent ce qu'ils durent. »

Charles de Gaulle, Président de la République française, 1963

1966

La France se retire de la structure militaire de l'OTAN

1967

Le Rapport Harmel appelle à une plus large consultation. L'OTAN adopte une stratégie de «riposte graduée»

1968

Les troupes du Pacte de Varsovie écrasent le «Printemps de Prague»

1972

L'Allemagne de l'Ouest et l'Allemagne de l'Est signent le Traité fondamental

A Moscou, Leonid Brejnev, Premier secrétaire du Parti communiste de l'Union soviétique (à gauche), et Richard Nixon, Président des Etats-Unis, lèvent leur verre après avoir signé la première partie de l'accord sur la limitation des armements stratégiques (SALT), en 1972. Même si cet accord marquait une amélioration des relations Est-Ouest, certains Européens craignaient que la détente entre les superpuissances ne prenne pas suffisamment en compte la question des missiles soviétiques à portée intermédiaire pointés sur l'Europe.



Des Européens manifestant contre le déploiement d'armes nucléaires en Europe marchent vers le siège de l'OTAN, à Bruxelles, en 1981.



Quatre ans après l'entrée de l'Espagne à l'OTAN, Felipe González, Premier ministre, dirige la campagne en faveur d'un vote positif dans un référendum sur la confirmation de l'engagement de son pays à l'égard de l'Alliance. Le «Si» l'emporta, et le référendum fut un succès.



Des lanceurs mobiles de missiles SS-20 font mouvement en Union soviétique. L'apparition de ces missiles à portée intermédiaire pointés sur l'Europe occidentale



# LA PAIX EN JEU

Des partisans du syndicat polonais «Solidarité» manifestent contre le gouvernement communiste, à Varsovie, en août 1981. En décembre de la même année, le gouvernement imposa la loi martiale et réprima le jeune mouvement démocratique.



Ce réchauffement des relations Est-Ouest au début des années 70 s'accompagna d'un refroidissement des relations Ouest-Ouest. En 1972, le Président américain Richard Nixon et le Premier secrétaire du Parti communiste soviétique Leonid Brejnev signèrent les premiers accords SALT (pourparlers sur la limitation des armes stratégiques), et les membres européens de l'Alliance craignirent alors que les deux superpuissances ne s'apprêtent à conclure un marché sans qu'ils soient consultés. Par ailleurs, les Etats-Unis restaient engagés dans la Guerre du Viêt Nam, et l'on pouvait se demander s'ils n'allaient pas se replier sur eux-mêmes, réduire le budget qu'ils consacraient à la défense et chercher à limiter à un minimum leur contribution aux dépenses de l'OTAN. En même temps, l'Europe développait son intégration économique, ce qui lui donnait plus d'assurance pour exprimer sa volonté de ne plus dépendre des Etats-Unis.

A cette époque, des négociations sur des réductions «mutuelles et équilibrées» des forces, entamées à Vienne en 1973, achoppèrent sur le problème de la suprématie des forces conventionnelles du Pacte de Varsovie présentes sur le continent. Les deux camps avaient cependant marqué des points: la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) avait obtenu de l'URSS, en vertu des dispositions de l'Acte final d'Helsinki, signé en 1975, l'engagement de respecter certains des droits de l'homme, ce qui était l'une des principales exigences des Occidentaux, mais avait aussi imposé une reconnaissance mutuelle des frontières existant en Europe, ce qui constituait un succès pour les Soviétiques.

Lorsque le Président Carter arriva au pouvoir, les relations transatlantiques connurent de nouvelles tensions. Les Européens avaient la pénible impression que les dirigeants américains ne savaient pas se décider, et cette impression grandit avec l'affaire de la bombe à neutrons, arme nucléaire de faible puissance capable d'anéantir des troupes ennemies tout en épargnant leur matériel. Après avoir poussé ses alliés à accepter l'idée de mettre au point une telle arme, ce qui impliquait pour eux un choix politique difficile, le Gouvernement du président Carter, craignant une réaction négative de ses administrés, renonça subitement au projet.

Ce fut durant cette période, marquée par une certaine tension au sein de l'Alliance, que l'Union soviétique se mit rapidement à déployer le SS-20, missile balistique à portée intermédiaire pointé sur les grandes villes européennes. Ce renforcement de la puissance nucléaire de l'URSS à un moment où l'Ouest avait réduit ses dépenses de défense appelait une réaction de l'OTAN. Ainsi fut prise, en 1979, la «double décision» de relever le défi des Soviétiques en déployant en Europe des systèmes de missiles de croisière et Pershing II à lanceur terrestre tout en poursuivant des négociations de maîtrise des armements visant à faire disparaître la nécessité de tels déploiements.

Tandis que les Etats-Unis offraient de renoncer à déployer ces armes si les Soviétiques retiraient leurs missiles, Moscou n'avait aucun intérêt à faire avancer les négociations tant qu'elle pensait que la lame de fond de l'opinion publique européenne pourrait empêcher le déploiement des missiles de l'Ouest. Cependant, la tactique de l'URSS et les mouvements de protestation des pacifistes occidentaux échouèrent, et le déploiement commença en 1983.

Deux ans plus tard, l'arrivée au pouvoir d'un nouveau dirigeant soviétique allait modifier radicalement le caractère des négociations sur la maîtrise des armements et des relations Est-Ouest en général. Dès son entrée en fonctions, Mikhaïl Gorbatchev relança les pourparlers engagés avec l'Ouest sur la maîtrise des



fut à l'origine de la décision de l'OTAN de déployer de nouvelles armes, et de la crise des euromissiles qui éclata alors à l'Ouest.

1973

Des pourparlers sur des réductions mutuelles et équilibrées des forces s'ouvrent à Vienne

1975

Trente-cinq pays signent l'Acte final de la CSCE à Helsinki

1979

L'OTAN adopte une double politique de modernisation des armes et de poursuite des négociations sur le désarmement

1982

L'Espagne devient le 16e membre de l'OTAN



Des Berlinois savourent leur liberté en dansant joyeusement sur le mur de Berlin, en novembre 1989.

« M. Gorbatchev, abattez ce mur! »

Le Président des Etats-Unis  
Ronald Reagan, Berlin, 1987



L'horizon de la ville de New York sert de toile de fond à la rencontre, en décembre 1988, entre le Président des Etats-Unis, Ronald Reagan (au centre), le Vice-président George Bush (à gauche) et le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Le même jour, M. Gorbatchev annonça aux Nations Unies que l'URSS allait réduire unilatéralement ses forces conventionnelles.

« L'OTAN d'aujourd'hui n'est pas l'OTAN d'hier, et l'OTAN des années quatre-vingt-dix ne sera pas l'OTAN des années quatre-vingt. Notre Alliance évolue : nous nous adaptons aux circonstances nouvelles, et nous continuerons de le faire alors que nous façonnerons l'histoire de l'Europe. A l'avenir, notre Alliance se réorientera du domaine militaire vers le domaine politique, du maintien de la paix vers la consolidation de la paix, de la réaction à une menace imminente vers l'assurance contre les risques de demain, d'une Alliance dirigée par les Etats-Unis à un partenariat reposant sur l'égalité entre l'Amérique du Nord et une Europe plus unie. »

Manfred Wörner, Secrétaire général  
de l'OTAN, Londres, novembre 1990



# LE RIDEAU SE LEVE



armements et exprima son intérêt pour une relation nouvelle avec l'OTAN elle-même. L'Alliance et l'opinion publique — à l'Est comme à l'Ouest — accueillirent cette ouverture avec enthousiasme. Après plusieurs années marquées par de spectaculaires réunions au sommet, d'abord à Genève, puis à Reykjavik et à Washington, le Président américain Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev signèrent à Washington, en 1987, le traité sur les Forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI). Enfin se dessinait une authentique réduction des armements, même s'il subsistait des questions quant à ce que l'entente entre les superpuissances allait impliquer pour l'Europe.

Cependant, ni l'Amérique ni l'Europe ne prévoient la rapide implosion du système communiste que devait déclencher les politiques de *glasnost* et de *perestroïka* de Gorbatchev. Comme le reste du monde, l'OTAN n'était nullement préparée à l'escalade des événements, de la tenue d'élections libres en Pologne à l'ouverture des frontières de la Hongrie, au démantèlement du mur de Berlin en 1989, puis à la fin de la Guerre froide.

Ces changements eurent sur la structure de l'OTAN, sur la mission de l'Organisation et sur ses conditions de fonctionnement un effet proprement révolutionnaire. En juillet 1990, les dirigeants de l'Alliance appelèrent à de nouvelles formes de coopération avec les pays de l'Est, alors même qu'il leur fallait fixer à l'OTAN des objectifs à la fois nouveaux et réalistes et trouver d'autres formules pour la conduite de ses activités. La faillite du communisme permettait aux Alliés d'envisager un nouvel ordre européen, mais elle ouvrait aussi la voie à de nouveaux conflits régionaux et ethniques dans l'URSS éclatée et en Yougoslavie, et elle suscitait de profondes interrogations quant à la nécessité du simple maintien en vie de l'OTAN.

Un an plus tard, à Rome, l'OTAN adopta un nouveau concept stratégique qui prévoyait pour l'Alliance des missions nouvelles concernant le règlement des conflits et la sécurité régionale. Cette stratégie comportait l'intégration progressive des pays de l'ex-Pacte de Varsovie dans les structures occidentales, d'abord par le biais du Conseil de coopération nord-atlantique, créé en 1991 (et qui deviendra le Conseil de partenariat euro-atlantique), puis par celui de l'initiative de coopération et de formation militaires lancée dans le cadre du Partenariat pour la paix en 1994. Assumant alors de nouvelles responsabilités et de nouveaux partenariats, l'OTAN devenait la principale force stabilisatrice du continent.

La transformation de l'OTAN fut immédiatement soumise à l'épreuve très concrète du conflit dévastateur qui faisait rage dans l'ex-Yougoslavie. En 1995, après le bilan mitigé des opérations menées avec les Nations Unies pour faire régner la paix en Bosnie, l'OTAN organisa sa propre Force de mise en oeuvre (IFOR), à laquelle une Force de stabilisation (SFOR) allait succéder un an plus tard, pour imposer la paix et ouvrir la voie aux activités de reconstruction civile. Il y avait là un terrain d'essai pour la coopération avec des pays non OTAN, des militaires des pays membres de l'Alliance



D'anciens adversaires siègent ensemble, en tant que partenaires, à la réunion inaugurale du Conseil de coopération nord-atlantique de l'OTAN, à Bruxelles, en décembre 1991.



Le quotidien russe Izvestia relate en première page la visite historique effectuée à Moscou, en 1990, par Manfred Wörner, Secrétaire général de l'OTAN.

1987

1989

1990

1991

Le Président américain Ronald Reagan et le dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev signent le Traité sur les FNI

Le mur de Berlin est démantelé

A Londres, les dirigeants de l'OTAN appellent à une coopération avec les pays d'Europe centrale et orientale

L'OTAN crée le Conseil de coopération nord-atlantique. L'URSS est dissoute





*Tout à la joie de leur premier printemps de paix en quatre ans, des enfants jouent dans les rues de Dobrinja, faubourg de Sarajevo, en mars 1996.*



*De larges sourires accompagnent la signature à Paris, en 1997, de l'Acte Fondateur OTAN-Russie, qui ouvre un nouveau chapitre de l'Alliance.*



*Un soldat de l'IFOR distribue produits alimentaires et vêtements à des réfugiés dans la ville de Zivinice, en Bosnie.*



# PARTENAIRES POUR UNE NOUVELLE GENERATION



effectuant missions et patrouilles aux côtés de soldats venus de Roumanie, de Bulgarie, d'Ukraine et de beaucoup d'autres pays, dont la Russie. Une telle coopération était sans précédent, et, même si les dirigeants de la Russie et de l'OTAN n'étaient pas toujours d'accord, les forces qu'ils avaient envoyées sur le terrain coopéraient de façon remarquable, comme elles le font encore aujourd'hui.

L'existence de missions et de stratégies nouvelles imposait de réexaminer la structure militaire de l'Alliance. L'OTAN centra sa réflexion sur sa capacité de mobiliser des forces à déploiement rapide, en se fondant sur le concept des Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), né en 1994, et en prévoyant également un renforcement du rôle des Européens concernant la défense, dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale. Mais des initiatives aussi ambitieuses provoquent elles-mêmes, au sein de l'Alliance, des tensions au sujet de l'attribution des commandements régionaux dans un projet de nouvelle structure militaire. Après quelques controverses rapportées par les médias, les Alliés s'entendirent finalement sur une structure militaire révisée où les Européens pourraient mener des opérations sans la participation des Américains.

Alors que la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle arrive à son terme, les questions et les défis sont encore nombreux. L'élargissement de l'Alliance à l'Est et sa politique de la porte ouverte à d'autres nouveaux membres conduisent à se demander où se situeront finalement les frontières géographiques de l'OTAN. Le fait

que la Russie demeure une puissance nucléaire est, à cet égard, un sujet de préoccupation.

L'OTAN a bien cherché à amadouer Moscou par l'établissement d'une relation consultative spéciale, mais il reste à savoir si cela suffira à amener les Russes à se montrer plus coopératifs.

L'Alliance a également établi, à juste titre, un programme de coopération similaire avec l'autre ancienne grande république soviétique qu'est l'Ukraine.

Par ailleurs, de nouveaux cadres de partenariat ont été créés à l'intention des pays n'ayant pas été invités à se joindre à l'OTAN. Il s'agit notamment du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA), qui réunit les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que les pays d'Asie centrale et des pays traditionnellement neutres, comme la Suisse. Avec son programme d'ouverture sur la Méditerranée, l'Alliance se tourne aussi vers le Sud, en direction de pays tels que le Maroc et l'Égypte. La prolifération des programmes de coopération pose toutefois des questions quant au rôle et au champ d'action qui seront finalement ceux de l'OTAN.

Dans le même temps, les crises qui secouent les Balkans conduisent à s'interroger sur la gestion des conflits « hors zone » de demain: quelle organisation devrait en être responsable au premier chef? L'OTAN, l'ONU ou l'OSCE? Et comment cette responsabilité devrait-elle être exercée? Quelle base juridique permet à l'OTAN d'intervenir dans des situations se produisant hors des frontières de l'Alliance sans une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies?

Ces questions risquent de ne pas trouver de réponse avant la fin du siècle. Pourtant, certaines des plus fondamentales soulevées après la Guerre froide concernant le caractère durable de la viabilité de l'Alliance et du partenariat transatlantique qui en est le fondement se sont révélées vides de sens. Les deux révolutions de 1949 restent bien vivantes, dans une relation transatlantique arrivée à maturité. Pour les États-Unis, les liens avec l'Europe se sont profondément enracinés dans la tradition nationale en matière de relations extérieures. De même, le développement constant de l'intégration de l'Europe témoigne du succès de la seconde révolution, dont le bouclier de l'OTAN a permis l'épanouissement. Quant à l'Alliance elle-même, elle a étendu son action bien au-delà de sa première mission de défense collective. Elle a survécu aux bouleversements des années 90 et a montré sa capacité de se ressourcer pour faire face aux défis du siècle prochain. ■



*Au début de 1999, les Premiers ministres de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie préparent l'adhésion de leur pays à l'OTAN.*

1994

L'OTAN lance le Partenariat pour la paix

1995

L'OTAN dirige la mission de l'IFOR (qui deviendra la SFOR) en Bosnie-Herzégovine

1997

L'OTAN signe des accords de partenariat spécifiques avec la Russie et l'Ukraine et crée le CPEA

1999

La Hongrie, la Pologne et la République tchèque deviennent membres de l'OTAN

# L'ALLIANCE TRANSATLANTIQUE AU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

par Helmut Schmidt



L'auteur (à droite), alors Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, avec le Président américain Jimmy Carter, à la fin des années 70

Ancien Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, Helmut Schmidt a joué un rôle important dans l'évolution de l'Alliance pendant une grande partie de ses cinquante années d'histoire, en tant qu'homme d'Etat, législateur, ministre, éducateur et commentateur. Dans cet article, il nous fait part de ses idées personnelles sur l'Alliance, où se mêlent éloges et critiques, et sur les défis qu'elle va devoir affronter.

naissants à l'Alliance atlantique de l'action qu'elle a menée sous la conduite des Etats-Unis.

## La solidarité de l'Alliance

Il est évidemment indéniable qu'au cours de ses cinquante années d'existence, l'Alliance a connu de nombreux conflits internes dus à des divergences d'intérêts. Elle a été divisée par des questions de structure de commandement et d'armements, ainsi que par des questions concernant la politique militaire et la grande stratégie à adopter à l'égard de l'Union soviétique et de la menace qu'elle représentait, d'abord pour la seule Europe, puis également pour les Etats-Unis. Il y eut des conflits entre Washington et Charles de Gaulle, entre Ronald Reagan et les Alliés européens, et entre les Européens eux-mêmes.

On a toujours trouvé des compromis pour régler ces différends, mais la discorde entre l'Amérique et la France à propos de

divers problèmes se fait encore sentir aujourd'hui, tout comme l'alignement pratiquement inconditionnel de la Grande-Bretagne sur les Etats-Unis, dont témoigne le tout récent bombardement de Bagdad. Par ailleurs, certaines différences de points de vue sont réapparues au sein de l'Alliance concernant le rôle des armes nucléaires et les conditions de leur emploi éventuel. Pourtant, aucune de ces différences ne s'est révélée insurmontable, et aucune n'a jamais sérieusement compromis la cohésion politique ou la puissance militaire de l'Alliance.

Hors de l'OTAN aussi, les Etats qui composent l'Alliance ont naturellement eu de fréquentes et importantes divergences de vues, des différends portant sur des problèmes de commerce et d'embargo, ainsi que sur la politique agricole, énergétique ou monétaire. Mais aucun de ces différends n'a jamais, là non plus, mis sérieusement en danger la solidarité de l'Alliance. Face à la menace de l'URSS, l'Alliance atlantique avait trop de valeur pour que l'on prenne le risque de l'ébranler.



Gerhard Schröder, Chancelier d'Allemagne, avec le Président américain Bill Clinton (photo de gauche), et les Premiers ministres du Canada et de la France, Jean Chrétien et Lionel Jospin, dans un échange de réflexions sur l'alliance transatlantique telle qu'elle est aujourd'hui



## « QUELLES DEVRAIENT ÊTRE LES TÂCHES FUTURES DE L'ALLIANCE? »

### Lunification de l'Europe

En outre, les Etats-Unis ont adopté une attitude généralement positive à l'égard du développement de la Communauté européenne et de l'intégration progressive de la quasi-totalité de leurs Alliés européens au cours des cinquante dernières années, depuis le Plan Schuman créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier jusqu'à l'Union européenne d'aujourd'hui. Cette attitude constructive s'applique même à la monnaie unique de l'Europe, l'euro, en dépit des craintes de l'Amérique concernant ses effets sur le dollar.

Actuellement, l'UE et l'OTAN constituent toutes deux de puissants pôles d'attraction : autour de la Baltique, dans la partie est de l'Europe centrale et dans les Balkans, de très nombreux pays souhaitent vivement adhérer aux deux organisations. Trois de ces pays, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque, ont maintenant rejoint l'Alliance — au grand dam des Russes — et se sont aussi mis sur les rangs, avec d'autres, pour entrer à l'Union européenne dans les prochaines années. Il existe toutefois une différence entre les deux organisations : les tâches futures de l'UE ont été largement définies, mais celles de l'OTAN doivent encore l'être.

### Les tâches futures de l'OTAN

On a beaucoup parlé d'une « nouvelle OTAN » ou de « nouvelles missions » pour l'OTAN, idée avancée en premier lieu par les Etats-Unis, mais il reste à définir clairement ce que recouvre cette idée. Elle trouve son origine dans l'implosion de l'Union soviétique et de son Pacte de Varsovie, qui, au début des années 90, a fait disparaître ce qui avait été l'ennemi commun des membres de l'OTAN. La Russie ne représente plus une menace pour l'Alliance, et il est peu probable qu'il en aille autrement dans l'avenir prévisible. Pourtant, aucun des Alliés n'est prêt à considérer que la mission de l'OTAN est terminée. Tous préféreraient maintenir les liens que les Etats-Unis et le Canada ont avec l'Europe. Ils n'ont cependant pas pu s'entendre sur une réponse à la



Soldats tchèques en marche vers l'OTAN

question suivante: quelles devraient être les tâches futures de l'Alliance? Pour trouver la réponse, il faut s'interroger sur l'évolution possible de la situation mondiale au cours des prochaines décennies.

Premièrement, la répartition des forces est en train de changer. La Chine est déjà largement considérée comme une puissance mondiale. Ce sera ensuite le cas de l'Inde, et peut-être aussi celui du Brésil. La Russie, avec ses grands espaces, ses ressources naturelles et ses armes nucléaires, restera une puissance mondiale, même si sa faiblesse actuelle persiste pendant encore deux générations. Le Japon restera lui aussi une puissance mondiale au niveau économique et financier, malgré la crise qu'il traverse actuellement. Quant à l'Union européenne, il reste à voir si son avenir est ou non celui d'une superpuissance, mais l'adoption de



Manifestation pour la non-prolifération

l'euro et le nouveau renforcement qu'elle amènera aux plans politique et institutionnel permettent de penser que l'UE deviendra au moins une puissance économique et financière d'importance mondiale.

Devant cette perspective d'un monde appelé à comprendre plusieurs grandes puissances et superpuissances, les Européens comme les Américains arriveront à la conclusion que l'Alliance atlantique et les liens étroits qu'elle assure entre l'Europe et l'Amérique du Nord doivent être préservés. Mais une telle conclusion est loin d'apporter une définition satisfaisante des tâches et du rôle futurs de l'Alliance.

Deuxièmement, la nature et la portée des problèmes auxquels ces puissances sont confrontées sont elles aussi en train de changer. Il y a avant tout, bien sûr, la détention et la prolifération d'armes de destruction massive. Le monde ne compte plus seulement les cinq puissances nucléaires traditionnelles — les Etats-Unis, la Russie, la Chine, la Grande-Bretagne et la France — dont chacune dispose en propre d'un droit de veto au Conseil de sécurité des Nations Unies. D'autres pays — l'Inde, le Pakistan et Israël — possèdent maintenant des armes nucléaires, et nul ne peut les obliger à y renoncer. De plus, d'autres Etats encore sont soupçonnés de chercher à se doter de moyens nucléaires.

### Les défis de demain

Cependant, alors que la prolifération des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive constitue un défi de plus en plus redoutable, les puissances nucléaires qui sont parties au Traité sur la non-prolifération ne se montrent pas à la hauteur de leurs engagements. Elles ne donnent pas le bon exemple par de nouvelles mesures de désarmement; au contraire, elles modernisent leur arsenal nucléaire. Il est dans l'intérêt de l'Alliance de relancer avec énergie l'action visant à réduire davantage les stocks d'armes nucléaires, sans se contenter de combattre la prolifération dans d'autres parties du monde.

A la prolifération des armes de destruction massive viennent s'ajouter d'autres





**« PAR LEUR NATURE ET LEUR  
AMPLEUR, LES PROBLÈMES QUE  
NOUS DEVRONS PROBABLEMENT  
AFFRONTER DÉPASSERONT  
LES POSSIBILITÉS D'UN ETAT,  
QUEL QU'IL SOIT »**

menaces pour la paix du monde auxquelles il faudra faire face au cours du siècle prochain, par exemple celles que représentent les rivalités ethniques et religieuses, l'ultra-nationalisme et le terrorisme. Ces menaces seront aggravées par un concours de circonstances telles que la mondialisation du marché dans les secteurs des finances et des produits de base, les progrès de la technologie à l'échelle de la planète et une explosion démographique permanente dans la plupart des régions du monde.

Le XXI<sup>e</sup> siècle risque de voir éclater des conflits régionaux et des guerres civiles à motivation ethnique ou religieuse, dont nous connaissons déjà beaucoup d'exemples avec les hostilités entre l'Inde et le Pakistan, entre l'Irak et l'Irak, entre Israël et ses voisins arabes, en Afghanistan, en Somalie, au Soudan, au Burundi et ailleurs. Rien que ces dix dernières années, on a compté une vingtaine de conflits régionaux dans l'ensemble du monde, de l'Irak et de la Tchétchénie à la Bosnie, au Kosovo et au Zaïre. Tous se sont produits «hors zone», selon la terminologie de l'Alliance, c'est-à-dire hors du territoire des parties au Traité de l'Atlantique Nord, tel que le définit l'Article 6, territoire qui est le seul à bénéficier de la protection de l'Alliance. Certaines des parties au Traité sont intervenues dans quelques-uns de ces conflits, mais l'Alliance en tant que telle ne l'a fait que dans l'ex-Yougoslavie.

**Les solutions à apporter conjointement**

Les problèmes que nous devons probablement affronter au XXI<sup>e</sup> siècle dépasseront, par leur nature et leur ampleur, les possibilités d'un Etat, quel qu'il soit; il faudra donc y apporter des solutions conjointement. Aucun Etat ne pourra, à lui seul, éviter les conséquences dommageables d'un chaos sur les marchés financiers et monétaires. Aucune superpuissance ne pourra, à elle seule, endiguer l'explosion démographique, pas plus qu'aucune puissance ne pourra, à elle seule, arrêter la destruction de l'environnement à l'échelle mondiale ou le réchauffement de la planète. Aucun Etat ne pourra, à lui seul, mettre en oeuvre une politique énergétique mondiale rationnelle.



Les défis se situent à l'échelle mondiale

*«Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et...que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant...telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée.... Toute attaque armée de cette nature et toute mesure prise en conséquence seront immédiatement portées à la connaissance du Conseil de sécurité.»*

Article 5 du Traité de Washington

Nul ne pourra, à lui seul, stopper la prolifération des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive. Nul ne pourra, à lui seul, faire que le désarmement devienne une réalité mondiale. Aucun Etat ne pourra, à lui seul, empêcher un «conflit des civilisations».

Il existe un certain nombre d'institutions dont l'action est placée sous le signe de la coopération : les Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce, l'UNESCO et beaucoup d'autres organisations internationales où les pays membres travaillent ensemble, dont le Fonds monétaire international et la Banque mondiale; il y a aussi les Sommets économiques tenus à l'échelle mondiale (auxquels la Chine et la Russie devraient être invitées à participer au plus tôt en tant que membres à part entière). L'expérience acquise montre clairement que toutes ces tâches ne peuvent être réalisées par une alliance militaire; nous n'avons d'ailleurs jamais rien fait en ce sens au cours des cinquante dernières années.

Au contraire, la pièce maîtresse de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord était — et est toujours! — l'engagement des parties, aux termes de l'Article 5 du Traité signé à Washington en 1949, de considérer une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles comme une attaque dirigée contre toutes et de prendre les mesures jugées nécessaires, «y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord». Le territoire dont la protection est assurée par cet engagement est défini de façon précise à l'Article 6; il ne comprend, vous le remarquerez, ni la péninsule balkanique, ni le Proche-Orient, ni l'Afrique du Nord. Le Traité n'en est pas moins expressément fondé sur la Charte des Nations Unies, et l'Article 5 prévoit des obligations envers le Conseil de sécurité.

**L'exemple de la Yougoslavie**

On voit ainsi que l'actuel débat concernant les tâches futures de notre Alliance s'étend — spécialement pour les Américains — au-delà des définitions du Traité. Même si celui-ci ne le prévoit pas expressément, il est tout à fait concevable que l'Alliance





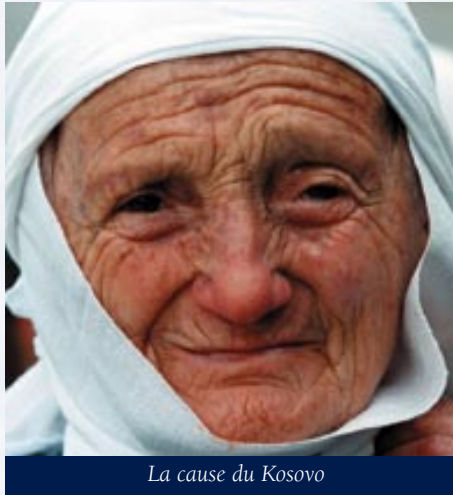
**« LE 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE  
NOTRE ALLIANCE, QUI A ÉTÉ  
UNE RÉUSSITE, NE DOIT PAS,  
SOUS L'EFFET DE L'ÉMOTION,  
NOUS FAIRE OUBLIER QU'IL  
NOUS FAUT UNE ANALYSE  
PONDÉRÉE DE NOS TÂCHES  
FUTURES »**

puisse, en vertu d'un accord conclu entre ses membres, intervenir ou prendre des mesures afin d'empêcher des guerres étrangères qui constitueraient pour les Alliés une menace directe ou indirecte. En fait, c'est ce qui s'est produit dans l'ex-Yougoslavie, où l'intervention de l'OTAN offre une série d'exemples des problèmes rencontrés dans les activités militaires que l'OTAN peut être appelée à mener hors du territoire protégé par le Traité de l'Atlantique Nord.

Dès 1980, plusieurs dirigeants européens, qui s'étaient rencontrés à l'occasion des funérailles du maréchal Tito, avaient estimé que l'Etat yougoslave, formé d'une mosaïque d'au moins huit nations et minorités ethniques vivant jusqu'alors dans une unité assurée par la dictature d'un homme aussi talentueux qu'impitoyable, allait éclater au bout de cinq ou dix ans au plus. Personne n'évoquait la possibilité d'une intervention de l'Ouest dans cette situation, mais une action militaire des Soviétiques ne paraissait nullement exclue. En fin de compte, l'URSS et la Yougoslavie s'effondrèrent simultanément.

Ce fut le début d'une guerre féroce entre les factions ethniques et religieuses de l'ex-Yougoslavie, guerre qui fit de nombreux morts dans la population civile et lança des foules de réfugiés sur les routes de l'exode. Les puissances occidentales prirent des mesures politiques et envoyèrent sur place des missions militaires ayant pour objectif de mettre fin aux tueries et aux persécutions, d'abord par l'intermédiaire des Nations Unies ou avec le soutien de résolutions du Conseil de sécurité. Grâce aux moyens militaires de l'OTAN, elles réussirent finalement, en 1995, à arrêter les massacres en Bosnie-Herzégovine; depuis lors, l'OTAN n'a cessé de veiller à l'application des accords de paix, dans le cadre des opérations de l'IFOR, puis de la SFOR, menées en vertu d'un mandat des Nations Unies.

Cependant, comme on pouvait s'y attendre, l'incendie qui venait d'être éteint a été aussitôt suivi d'un autre, qui a, cette fois, embrasé la province serbe du Kosovo. L'OTAN a lancé des ultimatum à Belgrade, en menaçant de procéder à des bombardements même sans l'appui d'une résolution explicite des Nations Unies, la Chine et la Russie ayant annoncé qu'elles pourraient



La cause du Kosovo

user de leur droit de veto. La légalité de l'emploi de la force contre un pays souverain sans mandat des Nations Unies fait maintenant l'objet d'un grand débat. Il faut en même temps reconnaître qu'aucun membre de l'OTAN n'est tenu par traité de participer à une telle action. En tout état de cause, quiconque garde à l'esprit l'histoire des Balkans à travers les siècles ne croira guère à la possibilité d'apporter à la région une paix vraiment stable par une intervention militaire, quelle qu'en soit la forme.

*« Pour l'application de l'Article 5, est considérée comme une attaque armée contre une ou plusieurs des parties, une attaque armée: contre le territoire de l'une d'elles en Europe ou en Amérique du Nord...contre le territoire de la Turquie ou contre les îles placées sous la juridiction de l'une des parties dans la région de l'Atlantique Nord au nord du Tropique du Cancer... »*

Extrait de l'Article 6  
du Traité de Washington

#### Le «hors zone» en question

Le gouvernement des Etats-Unis semble considérer que ces événements constituent un précédent pour de futures interventions dans d'autres zones, effectuées sans qu'il soit absolument nécessaire de s'appuyer sur une résolution du Conseil de sécurité. Mais les Alliés ne s'accordent pas tous à estimer que le Traité de l'Atlantique Nord prévoit en fait des actions menées hors du territoire des Etats membres de l'OTAN sans l'assentiment explicite des Nations Unies. Si les Etats-Unis ou d'autres parties au Traité souhaitent voir les tâches de l'Alliance et les obligations de ses membres étendues à une défense armée collective de leurs intérêts sur des territoires «hors zone», il faudra pour cela ajouter au Traité de l'Atlantique Nord un protocole que tous les Alliés devront ratifier.

Jusqu'ici, l'éventualité de futures actions «hors zone» n'a guère pu retenir l'attention du public. Le nouveau concept des Groupes de forces interarmées multinationales (GFIM), important élément de la restructuration militaire de l'OTAN, prévoit la possibilité de déploiements «hors zone» pour des missions de soutien de la paix. Cependant, le manque de clarté de la position de l'Alliance à cet égard fait qu'il est très difficile aux médias, aux parlements et à l'opinion publique des pays membres de débattre la question en connaissance de cause. Il faut pourtant, selon les règles de la démocratie, que soit lancé d'urgence un grand débat public, de même qualité que celui dont l'euro a fait l'objet sur tout notre continent ces dernières années, avant que les objectifs de l'Alliance soient élargis ou remodelés de manière fondamentale.

Toute extension du domaine géographique effectivement couvert par l'Alliance de l'Atlantique Nord impliquera nécessairement une définition exacte des changements prévus. Tout élargissement des tâches de l'Alliance et des obligations de ses membres devrait prendre en compte la primauté de la Charte des Nations Unies, et notamment de son Article 51, qui attribue au Conseil de sécurité l'ultime pouvoir décisionnel même dans les cas où les Alliés exercent leur droit de légitime défense.





**« LE PARTENARIAT ENTRE  
L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE  
DU NORD CONSERVE  
UN CARACTÈRE D'URGENTE  
NÉCESSITÉ »**

L'attitude des politiques américains à l'égard des Nations Unies devient à présent quelque peu ambiguë. Le large consensus sur la politique étrangère auquel nous étions habitués s'est estompé. Certains politiques influents, ainsi que leurs conseillers, considèrent l'OTAN comme un bon instrument permettant de servir les intérêts à long terme des Etats-Unis à l'échelle mondiale. D'autres montrent cependant plus de prudence. Si, dans l'ensemble, l'Amérique garde sa vitalité coutumière, elle paraît, en ce qui concerne la politique étrangère et la stratégie au niveau international, moins circospecte et moins cohérente qu'au cours des décennies passées.

Quiconque voudrait donner de l'Amérique l'image d'une superpuissance solitaire ayant à assumer le rôle d'arbitre et de gendarme du monde avec l'aide de l'OTAN doit se rappeler les expériences de la Corée et du Viêt Nam, de «Tempête du désert» et d'autres processus de paix qui se sont appuyés sur des menaces de recours à la force armée. La nation américaine a sans doute tendance à penser que les valeurs et le mode de vie qui lui sont propres ne peuvent que profiter au monde entier. Mais c'est uniquement dans des cas extrêmes, très dramatiques et très exceptionnels, mettant en jeu les intérêts vitaux de l'Amérique elle-même, qu'elle serait prête à entrer dans des guerres étrangères et à admettre la nécessité de perdre un grand nombre de ses enfants. Les Etats-Unis préfèrent nettement utiliser leur haute technologie militaire à longue distance, en laissant leurs alliés envoyer des troupes sur le terrain.

**Le renforcement  
des piliers transatlantiques**

Les Européens aiment à évoquer l'image, due à John F. Kennedy, des «deux piliers», ceux de l'Amérique du Nord et de l'Europe, sur lesquels devait reposer l'Alliance atlantique. Cependant, l'intégration de l'Europe n'a pas encore progressé suffisamment pour que l'on puisse dire que le pilier européen est égal au pilier américain. Ni l'Union européenne (UE) ni l'Union de l'Europe occidentale (UEO), cette «Belle au bois dormant», ne sont encore devenues



*Préparer les nouvelles missions de l'OTAN*

une entité capable de mener une politique étrangère ou une action stratégique. Toutefois, l'UE et les 15 Etats membres qu'elle compte actuellement avancent sur cette voie.

Il reste pourtant un long chemin à parcourir, et, étant donné la tendance de l'UE à privilégier l'atmosphère interne, on voit mal le processus s'accélérer. Après tout, l'histoire du monde n'offre aucun modèle, aucun parallèle, d'une fusion politique et économique volontairement réalisée entre un grand nombre de pays indépendants ayant chacun en propre une ou plusieurs langues, ainsi qu'une culture et un héritage séculaires. La route qui conduit à l'intégration de l'Europe est, et restera au XXI<sup>e</sup> siècle, une route sur laquelle on ne peut



*En route vers l'unité de l'Europe*

avancer que par de multiples étapes, tantôt assez courtes, tantôt plus longues.

**La nécessité d'une analyse pondérée**

En attendant, le partenariat entre l'Europe et l'Amérique du Nord conserve un caractère d'urgente nécessité. Mais le cinquantième anniversaire de notre Alliance, qui a été une brillante réussite, ne doit pas, sous l'effet de l'émotion, nous faire oublier qu'il nous faut une analyse pondérée de nos tâches et de nos capacités futures, telles que nous les voyons aujourd'hui. Elles ne nous obligent certes pas à modifier le Traité de l'Atlantique Nord, et l'Union européenne ne saurait devenir un satellite stratégique des Etats-Unis.

Pourtant, les problèmes «hors zone» de l'avenir peuvent fort bien exiger une action conjointe des Alliés. Il n'existe aucun mécanisme contractuel permettant de répondre automatiquement à de telles éventualités. Dans chaque cas, il faudra une consultation et un consensus entre les Alliés. Une quelconque autorisation donnée à l'avance, en termes généraux et abstraits, pour la conduite d'activités hors zone ne serait pas conforme au Traité, pas plus qu'elle ne servirait, à long terme, les intérêts des hautes parties contractantes européennes ou américaines.

Selon les conventions du droit international, tous les Etats souverains sont égaux. En fait, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies sont plus égaux que les autres, de même que tous les Etats dotés d'armes nucléaires sont plus égaux que les autres, de même que les Etats-Unis sont aujourd'hui militairement supérieurs à tous les autres Etats, car ils sont maintenant les seuls à pouvoir déployer leurs forces armées en n'importe quel endroit du globe. Pour les Européens comme pour les Canadiens, il est rassurant de se trouver aux côtés de cette superpuissance dans le cadre d'une alliance de défense mutuelle. Il reste que cette alliance ne peut maintenir la paix partout dans le monde, pas plus qu'elle ne peut résoudre les énormes problèmes d'ordre non militaire que l'humanité va devoir affronter au XXI<sup>e</sup> siècle. ■





Václav  
HAVEL



Président de la République tchèque

*P*ermettez-moi tout d'abord de vous adresser depuis Prague de cordiales salutations, de ma part comme de celle de mes compatriotes.

*A plusieurs moments de son histoire, mon pays n'a que trop pu mesurer l'importance d'avoir de bons alliés. Et pour la République tchèque, il est certain qu'être membre de l'OTAN signifie avant tout appartenir à une alliance.*

*Sans doute est-il possible de concevoir une alliance comme une simple union de circonstance des forces de deux ou plusieurs pays, comme un arrangement pratique leur permettant de faire face à un adversaire ou à un danger potentiel, ou peut-être de disposer de meilleurs moyens d'attaquer et de vaincre quelqu'un d'autre. Ce type d'alliance peut lier des pays ayant des systèmes politiques très différents. Il peut unir des pays, non pas par un ensemble particulier de valeurs partagées, mais seulement par un même intérêt pour leur propre puissance, qu'il s'agit pour eux, soit, au mieux, de sauvegarder, soit, en fait, d'étendre, dans le pire des cas.*

*Cependant, une alliance comme l'OTAN doit être quelque chose de tout à fait différent, qui transcende cette conception. Ce doit être une alliance ayant pour vocation de sauvegarder, non pas uniquement la puissance de tel ou tel de ses membres, mais les valeurs que sert cette puissance. Parmi ces valeurs figurent notamment le respect des droits de l'homme, l'Etat de droit, la démocratie, la liberté d'expression et une économie de marché. Pareille alliance protège, non pas la souveraineté des Etats ou les intérêts géopolitiques de l'un quelconque de ses membres, mais un certain type de culture et de civilisation. Cela veut dire qu'elle est avant tout cimentée, non pas par des considérations simplement liées à des avantages mutuels, à des intérêts géopolitiques ou à l'existence d'un adversaire commun potentiel, mais par quelque chose d'incomparablement plus profond, qui s'appelle la solidarité. En fait, l'OTAN m'apparaît comme une communauté de nations rendues solidaires par des valeurs partagées, dont les principes de solidarité et d'ouverture découlent précisément de la nature de ces valeurs. Je suis d'ailleurs persuadé que c'est ainsi que l'OTAN se voit elle-même.*

*En d'autres termes, j'ai le sentiment qu'appartenir à l'OTAN ne se résume pas à protéger la sécurité de son propre pays en acceptant, à titre de contrepartie, l'obligation de venir parfois à l'aide de tel ou tel autre — c'est-à-dire en étant prêt à assurer une protection à ceux qui sont eux-mêmes prêts à vous protéger. A mes yeux, l'appartenance à l'OTAN n'est pas une relation fondée sur le seul principe du donnant-donnant. C'est bel et bien la manifestation d'un certain esprit, où se retrouvent l'amour de la liberté, le sens de la solidarité, la volonté de sauvegarder, ensemble, notre patrimoine culturel commun, un esprit d'alliance qui ignore l'opportunisme et s'inspire de considérations qui sont — si vous me permettez cette expression — d'ordre moral.*

*Václav Havel*



Viktor  
ORBÁN



Premier ministre de la République de Hongrie

*J*e salue les lecteurs de la Revue de l'OTAN et le public des Etats membres de l'Alliance au nom d'un pays dans lequel les nations de la région euro-atlantique ont trouvé un vieil ami, un nouvel allié et un partenaire fiable.

Le jour est enfin arrivé où le drapeau rouge, blanc et vert de la Hongrie va être hissé, à côté des couleurs nationales des deux autres nouveaux membres et des seize Alliés actuels, devant le siège de l'OTAN, à Bruxelles. L'histoire aura ainsi, de façon éclatante, rendu justice à la Hongrie, qui prend aujourd'hui sa place au sein de la communauté des démocraties occidentales développées.

Nous faisons partie de l'Europe depuis déjà un millier d'années, non seulement par la géographie, mais aussi par la culture, les traditions et les valeurs fondamentales qui sont les nôtres. Cependant, les événements qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale nous ont empêchés d'être intégrés à l'Europe libre. Il nous a fallu attendre la révolution pacifique qui a soufflé sur l'Europe centrale et orientale il y a dix ans, et dans laquelle la Hongrie a joué un rôle actif, pour que cette intégration redevienne possible.

Nous sommes fiers de notre entrée à l'OTAN, où nous voyons la reconnaissance de l'évolution positive de notre pays au cours de la dernière décennie. Grâce au renversement de situation qui est intervenu en 1990, nous vivons maintenant dans une démocratie placée sous le signe de l'Etat de droit, dans une société qui a pour premier principe le respect et la garantie des droits de l'homme, y compris les droits des minorités. Nous avons instauré et mis en pratique une économie de marché où les trois quarts des biens sont produits par le secteur privé.

Nous entendons naturellement assumer notre part de la charge de la défense collective, qui constitue la fonction essentielle de l'OTAN. En tant que membre de l'Organisation, la Hongrie contribuera à la sécurité de l'Alliance et à la projection de cette sécurité au-delà de nos frontières. Avant même d'être invités à rejoindre l'OTAN, nous avons participé - et ce n'était pour nous qu'un début — aux efforts déployés pour trouver un règlement à la crise de Bosnie, à la fois indirectement, en offrant une zone d'étape aux forces envoyées dans la région, et directement, en apportant la contribution de nos propres forces aux contingents de l'IFOR, puis de la SFOR. Notre action revêt une importance particulière du fait de notre situation géographique: nous sommes le pays de l'OTAN le plus proche de l'ex-Yougoslavie.

La Hongrie représente également un facteur de stabilité pour la région, dans la mesure où elle s'emploie à développer la coopération avec ses voisins. Notre adhésion à l'OTAN, et bientôt, nous l'espérons, à l'Union européenne, renforce la stabilité régionale, notamment par la solution équilibrée de problèmes aussi sensibles que celui de la situation des minorités hongroises vivant hors de nos frontières. Nous avons ainsi intérêt à ce que les portes de l'Alliance restent ouvertes, et nous allons donc aider nos voisins à préparer leur entrée à l'OTAN.

Je crois, finalement, que notre contribution à la sécurité ne doit pas se mesurer au seul nombre de chars et d'avions de combat mis au service de la défense commune. Mais je puis donner aux lecteurs l'assurance qu'avec l'adhésion de la Hongrie, l'OTAN accueille en son sein un allié qui mérite toute sa confiance.





Aleksander  
KWAŚNIEWSKI



Président de la République de Pologne

**L'**élargissement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord est une chance historique pour l'Europe centrale et orientale. L'Alliance et ses nouveaux membres font ce pas en avant pour assurer leur stabilité et leur sécurité comme celles de l'Europe, et ils tendent la main de l'amitié à tous ceux qui aspirent à la coopération et à la paix. Nous nous tournons vers nos voisins de l'Est avec espoir et bonne volonté; nous souhaitons que l'OTAN soit pour eux un partenaire. A long terme, surmonter les difficultés grâce au développement et à la coopération pourrait leur permettre de devenir membres de notre famille, si telle est leur volonté souveraine et s'ils remplissent les conditions de base. L'élargissement de l'OTAN représente une grande avancée vers une Europe stable et prospère, et il est appelé à se poursuivre.

Tandis que la Pologne rejoint les rangs de l'Alliance, elle accomplit une énorme tâche. Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour donner à nos forces armées l'interopérabilité requise, mais nous savons parfaitement qu'il nous reste beaucoup à faire avant que tout notre pays soit aux normes occidentales. C'est pourquoi, au moment où nous entrons à l'OTAN, nous préparons aussi activement notre intégration à l'Union européenne.

La nouvelle OTAN se trouve devant un nouvel environnement stratégique. La menace d'un conflit généralisé a pratiquement disparu, mais des menaces nouvelles se présentent. Alors que nous préparons un nouveau concept stratégique pour y faire face, une chose est sûre: l'Alliance préservera l'esprit du Concept stratégique de 1991, en combinant la coopération nécessaire à la stabilité du monde avec l'état de préparation indispensable à une défense efficace.

Ainsi, les nouvelles fonctions de l'Alliance s'ajouteront à sa traditionnelle capacité de défense. La véritable garantie de notre sécurité et de notre succès réside dans le loyalisme des Alliés et dans les liens transatlantiques qui rendent toujours la présence des Etats-Unis en Europe manifestement souhaitable.

Pour la première fois depuis de longues années, l'Europe centrale ne connaît ni tensions ni conflits, et nous espérons donner à cette situation un caractère durable grâce à une coopération régionale politique, économique et militaire. Un corps d'armée allié polono-germano-danois, dont le quartier général est implanté en Pologne, à Szczecin, apporte la preuve de ce nouvel esprit de coopération, qui devrait animer également des bataillons polono-ukrainien et polono-lituanien. Une excellente coopération a été engagée avec la Hongrie et la République tchèque, et nous espérons développer la coopération avec la Slovaquie démocratique. Toutes ces actions favorisent la stabilité. Par ailleurs, il n'existe pas actuellement d'urgente nécessité d'implanter en permanence dans la région d'importantes forces de combat de l'Alliance, ou des armes de destruction massive.

Nous tirons quelque fierté des missions de maintien de la paix que les forces polonaises assument depuis près d'un demi-siècle. L'an dernier, un général polonais a été nommé commandant de la Brigade polono-nordique en Bosnie, ce qui montre combien sont appréciées notre armée et notre politique de sécurité. Nous nous employons également, au niveau régional, à faire face à des défis tels que les catastrophes naturelles et à harmoniser les systèmes d'intervention dans le cadre des programmes des Nations Unies, de l'OSCE, de l'UEO et de l'OTAN.

Au mois d'avril, la Pologne, la Hongrie et la République tchèque seront à Washington avec leurs alliés pour célébrer un événement mémorable: le 50e anniversaire de la signature du Traité de l'Atlantique Nord, moment symbolique où se trouveront confirmés les changements historiques survenus dans le monde. Ce sera là une étape capitale vers le prochain millénaire.



Aleksander Kwaśniewski

Jean-Luc  
DEHAENE



Premier ministre du Royaume de Belgique

Cette année, nous fêtons le 50e anniversaire de l'OTAN. Au cours du dernier demi-siècle, l'Alliance a incontestablement été le garant de la paix en Europe. Après le cataclysme de deux guerres mondiales, la Belgique — membre fondateur de l'Alliance — a compris que seule la sécurité collective permet de garantir sa propre sécurité. Pour nous, l'OTAN reste la clef de voûte de notre sécurité nationale et de celle de tous les membres de l'Alliance, contribuant dans un même temps à la stabilité de l'Europe et de l'Amérique du Nord. C'est pourquoi la Belgique a toujours été profondément attachée à l'OTAN, l'un des fondements de sa politique étrangère.

La Belgique est fière de pouvoir accueillir l'OTAN sur son territoire. A l'avenir également, elle continuera à s'efforcer de rester un pays hôte à la mesure des attentes d'une OTAN élargie, ainsi que du Partenariat pour la Paix.

Tout comme l'Europe occidentale est parvenue, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, à surmonter les tendances nationalistes destructrices, l'Europe tout entière est aujourd'hui en train de surmonter les séquelles de la Guerre froide qui a longtemps divisé l'Europe. A la veille du XXIe siècle, l'OTAN est donc en pleine mutation. En effet, l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale représente pour l'Alliance une nouvelle étape décisive dans son histoire. Tout en accueillant de nouveaux membres, elle s'est également engagée dans une coopération renforcée avec les pays du Partenariat pour la paix. Ce partenariat est un succès remarquable dans l'histoire de l'Alliance. De plus, l'Acte Fondateur signé à Paris entre la Russie et l'OTAN jette les bases d'un dialogue privilégié et d'une coopération fructueuse, tout comme le fait la Charte de Partenariat spécifique pour ce qui concerne la coopération entre l'OTAN et l'Ukraine.

La modernisation de l'Alliance devra se fonder sur les acquis du passé. Je pense plus particulièrement au lien transatlantique. Ce lien est et restera la colonne vertébrale de notre Alliance.

Dans cette nouvelle architecture de sécurité européenne, le renforcement de l'identité européenne s'avère indispensable. Cette identité contribuera au renforcement de l'Alliance, tout en évitant la duplication des moyens engagés. Elle se concrétisera — en toute transparence — au sein de l'OTAN et de l'Union européenne. L'identité européenne de sécurité et de défense doit faire partie intégrante du Concept stratégique, qui devra être finalisé à Washington et qui définira l'avenir de l'OTAN.

Au nom du gouvernement belge, je tiens à féliciter l'OTAN à l'occasion de son 50e anniversaire. Nous espérons connaître ensemble encore beaucoup d'années fructueuses, et, en tant que pays hôte, nous continuerons d'offrir un accueil plus que chaleureux à tous ceux qui font et feront partie de notre grande famille.





Jean  
CHRETIEN



Premier ministre du Canada

**A**lors qu'elle célèbre son 50e anniversaire, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se trouve devant un environnement politique, idéologique et militaire très différent de celui qui avait suscité sa création, en avril 1949. S'appuyant sur son succès sans précédent, l'Alliance doit continuer de s'adapter à des problèmes de sécurité de plus en plus divers, aux nouvelles réalités et à de nouvelles tâches.

Le Canada a appuyé fermement l'Alliance depuis la création de celle-ci. Il a manifesté son profond engagement à l'égard de la solidarité transatlantique en conservant des forces stationnées en Europe pendant toute la Guerre froide. Il a aussi participé activement à tous les débats épiques, récents et anciens, qui ont marqué l'évolution de l'Alliance. Ses efforts ont été guidés par une conviction d'importance primordiale : l'Alliance a été, et demeure, la preuve que la stabilité est assurée par la solidarité entre les pays des deux côtés de l'Atlantique. Cela reste aussi vrai aujourd'hui qu'au cours des jours les plus sombres de la Guerre froide.

L'objectif central de l'Alliance a toujours été de conserver une force de dissuasion crédible contre les menaces militaires qui peuvent peser sur les pays membres de l'OTAN. Toutefois, comme ses partenaires de l'Organisation, le Canada reconnaît que la défense collective n'est plus la tâche la plus urgente de l'Alliance. De propos délibéré aussi bien que par la force des choses, le rôle de l'OTAN a changé et continuera sans aucun doute d'évoluer. Par exemple, la nouvelle organisation militaire, plus flexible, reflète l'importance accordée à la souplesse et à la réaction rapide. C'est cependant dans les domaines de la consultation et de la coopération que les progrès sont les plus marqués. Aujourd'hui, l'OTAN n'est plus considérée comme un club très fermé. C'est un forum où les pays peuvent trouver ensemble des solutions à leurs problèmes de sécurité. C'est aussi une alliance qui peut collaborer avec d'autres organisations, qu'il s'agisse des Nations Unies, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, de l'Union européenne ou des organismes internationaux de secours.

Le Canada appuie fermement les nouveaux rôles de l'OTAN. En effet, il considère l'Alliance comme l'instrument central de la sécurité commune dans la région transatlantique. Il estime qu'elle apporte une contribution essentielle à la prévention et à la maîtrise des conflits en Europe, tâche dont toute l'importance est évidente dans les Balkans. La contribution des Canadiens aux différentes missions de l'OTAN dans l'ex-Yougoslavie, notamment leur participation à la Force de mise en oeuvre et à la Force de stabilisation dirigées par l'OTAN, montre combien le Canada a à coeur de servir la paix.

Du point de vue du Canada, l'OTAN est une réussite. Elle est l'alliance qui a remporté le plus de succès dans l'histoire contemporaine. Pour faire en sorte qu'elle reste une base solide pour la stabilité, il faut non seulement veiller à ce que la solidarité transatlantique demeure forte, mais aussi continuer de nouer de nouveaux liens avec les pays du Conseil de partenariat euro-atlantique.

Cinquante ans après la fondation de l'OTAN, l'engagement du Canada à l'égard de cette organisation reste profond et sans équivoque. L'Alliance a constitué une garantie pour la démocratie et un rempart contre l'oppression. Elle a permis aux démocraties européennes de prospérer, et elle a favorisé le développement de toute une trame de relations fructueuses entre les partenaires transatlantiques.

Il nous faut veiller à ce que l'Alliance reste un instrument efficace adapté aux réalités du XXIe siècle. L'OTAN de demain sera appelée à remplir de nouvelles fonctions. Toutefois, si le passé récent est une indication pour l'avenir, on peut s'attendre également à ce qu'elle soit confrontée à des défis imprévus. Quelles que soient les circonstances, le Canada s'emploiera à renforcer les valeurs mêmes qui assurent la paix et la sécurité.



*Jean Chrétien*

Poul Nyrup  
RASMUSSEN



Premier ministre du Danemark

**L'**adaptation de l'OTAN revêt une importance durable pour la sécurité et la stabilité, en Europe comme dans toute la région euro-atlantique. Le Danemark se rallie sans réserve à l'idée d'une «nouvelle OTAN» s'ouvrant en direction — et au-delà — des anciennes frontières de la Guerre froide, qui ont si longtemps divisé l'Europe.

L'OTAN a montré une grande souplesse ainsi qu'une remarquable aptitude à s'adapter rapidement aux mutations de notre époque et à contribuer à la création en Europe d'un contexte de sécurité plus large et présentant moins de risques.

Ces dernières années ont été riches en événements, dont certains méritent une mention toute particulière: l'invitation à rejoindre les rangs de l'Alliance lancée en 1997 à la Hongrie, à la Pologne et à la République tchèque, la décision d'engager un processus d'élargissement continu, la décision de s'ouvrir à l'ensemble des pays partenaires — dont la Russie et l'Ukraine — pour les rapprocher de la «famille» des nations euro-atlantiques, et la décision de développer l'identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance.

Les décisions prises à Madrid concrétisent ce qui constitue le véritable objectif de la «nouvelle OTAN»: obtenir la participation — sans exclusion — des pays d'Europe centrale et orientale. Le processus d'élargissement continu montre combien l'OTAN a pris au sérieux le désir de plusieurs de ces pays de se joindre à elle. Au Sommet de Washington, l'Alliance devrait confirmer et renforcer encore les programmes prévus pour les candidats à cette adhésion. Cela montrerait que la porte de l'OTAN reste ouverte et que la question est de savoir, non pas «si», mais plutôt «comment» et «quand» de nouveaux élargissements auront lieu. Les pays candidats demandent qu'on leur indique comment se préparer à une adhésion, et le moment est venu de leur fournir les éléments d'orientation dont ils ont besoin.

Le Danemark attache une importance particulière aux programmes de partenariat à tous les niveaux, qu'il s'agisse du programme du Partenariat pour la paix, du Conseil de partenariat euro-atlantique, du Conseil conjoint permanent OTAN-Russie, de la Commission OTAN-Ukraine ou du Dialogue sur la Méditerranée. Ils apportent la preuve que l'OTAN s'ouvre de façon très large, non seulement à de nouveaux membres et aux pays candidats, mais à l'ensemble des Partenaires. Les pays riverains de la Baltique — membres de l'OTAN et Partenaires — ont été parmi les plus actifs dans ce processus, et les résultats sont très encourageants. Les progrès accomplis sont, de plus en plus, largement reconnus, ce qui amène les Etats baltes à se rapprocher toujours davantage de l'OTAN. Il reste beaucoup à faire, et le travail ne sera pas facile, mais le processus est maintenant bien engagé.

Nous voyons en l'OTAN une alliance qui s'ouvre à l'Europe centrale et orientale tout entière, qui, par des programmes d'adhésion et de partenariat, s'emploie à promouvoir la stabilité, qui coopère étroitement dans ce sens avec d'autres organisations, et qui, enfin et surtout, reste, comme toujours, fermement attachée à sa mission de sécurité collective. Cette vision sera confirmée au Sommet de Washington, qui préparera l'OTAN au XXIe siècle.

Poul Nyrup Rasmussen





Jacques  
CHIRAC



Président de la République française

**N**ée de la volonté des Alliés de défendre leurs valeurs communes, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, face à la menace soviétique, l'Alliance atlantique a pleinement rempli sa mission. Elle a permis d'éviter que n'éclate un conflit majeur entre deux blocs antagonistes. Elle a incarné et consolidé le lien de solidarité indéfectible qui existe entre les deux rives de l'Atlantique.

Membre fondateur de l'Alliance, la France ne s'est jamais dérobée à ses engagements. Fidèle aux enseignements du Général de Gaulle, elle s'est toujours placée dans une perspective résolument dynamique, dans sa conviction que notre Alliance, pour survivre, doit s'adapter, aujourd'hui plus que jamais.

La chute du mur de Berlin a conduit l'Alliance à évoluer, même si sa mission essentielle, qui est le fondement du Traité de Washington, demeure inchangée. Mais l'Alliance doit aujourd'hui tenir compte de la profonde modification stratégique du continent européen. Parmi ces tendances, deux sont essentielles: d'une part, l'affermissement de l'Union européenne, qui permettra aux Européens d'assumer un rôle grandissant, tout en renforçant l'Alliance dans son ensemble; d'autre part, la mise en place d'une identité européenne de défense dans le cadre de l'Alliance. C'est là l'une des conditions de la revitalisation du lien transatlantique, qui doit reposer sur un dialogue équilibré entre les Etats-Unis et l'Union européenne.

L'Alliance doit développer des relations de coopération étroite avec les autres organisations européennes de sécurité (l'OSCE, l'UEO et le Conseil de l'Europe), sous l'autorité du Conseil de sécurité. Il s'agit de parvenir à une véritable charte de la sécurité européenne où nos institutions poursuivront ensemble le même objectif: la paix et la stabilité sur notre continent.

L'Alliance exerce aujourd'hui un pouvoir d'attraction sur de nombreux pays, qu'il serait injuste, et d'ailleurs peu clairvoyant, de décevoir. Nous ne devons pas créer de nouvelles fractures en Europe. L'élargissement de l'Alliance, qui fait partie de son histoire, doit se poursuivre dans le cadre d'un processus global et progressif ouvert à tous les candidats européens capables et désireux d'assumer les obligations du Traité de Washington.

Dans le même esprit, nous devons surmonter les méfiances héritées du passé. Il nous faut ainsi donner toute sa signification à l'Acte fondateur que nous avons signé, le 27 mai 1997, avec la Russie, afin de développer avec ce grand pays une coopération entre égaux.

L'avenir de l'Alliance repose sur la force du lien transatlantique, dont la pérennité est assurée par un partage équitable des risques et des responsabilités. Pour sa part, la France s'engage à assumer toutes ses responsabilités, que ce soit en Bosnie-Herzégovine, où, aux côtés de beaucoup d'autres Alliés, elle a payé un lourd tribut humain, ou dans la crise du Kosovo. A ce partage des risques, effectif puisque la grande majorité des soldats de l'OTAN présents en ex-Yougoslavie sont fournis par les Alliés européens, doit correspondre celui des responsabilités.

Au moment où l'Alliance atlantique célèbre son cinquantième anniversaire, il faut que les Alliés, ensemble, lui donnent un nouvel élan pour aborder avec dynamisme et confiance le nouveau millénaire.

Le Traité de l'Atlantique Nord constitue plus qu'une simple alliance militaire. Ce n'est pas par hasard que son préambule se réfère à une conception de l'organisation des Etats et de la vie internationale fondée sur la démocratie, les libertés individuelles, le règne du droit et la fidélité aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Nos peuples nous ont confié la tâche de défendre et de faire vivre ces principes, qui sont l'essence même de la communauté de nations libres qui constitue notre Alliance.



*Jacques Chirac*

Gerhard  
SCHRÖDER



Chancelier de la République fédérale d'Allemagne

**I**l y a cinquante ans, lorsqu'ils signèrent, à Washington, le Traité de l'Atlantique Nord, les Alliés entendaient répondre à la menace qui pesait alors sur la démocratie, le règne du droit et les libertés. A l'époque, personne n'aurait osé imaginer que l'OTAN célébrerait un jour son 50e anniversaire.

L'Alliance atlantique a été une réussite. Les ennemis d'hier sont devenus des alliés. La paix et la stabilité instaurées dans le cadre de l'Alliance ont jeté les bases d'un développement économique sans précédent, réalisé dans la liberté. L'OTAN a pu empêcher qu'un conflit armé n'éclate en Europe au cours de la Guerre froide. En s'offrant à coopérer tout en maintenant sa capacité de se défendre, l'Alliance a contribué de façon déterminante à faire disparaître la division de l'Europe.

Les Etats membres de l'OTAN sont unis par une même volonté de voir la paix régner dans toute la zone euro-atlantique. L'Alliance prend très au sérieux son engagement à cet égard: elle s'est tenue prête quand il s'est agi d'assurer la mise en oeuvre de l'accord de paix de Dayton pour la Bosnie-Herzégovine. Dans le conflit du Kosovo, l'Alliance s'est encore montrée résolue à prendre en charge la recherche d'une solution pacifique et durable aux problèmes que connaissent les régions en proie à des hostilités.

Après les transformations récemment survenues en Europe, le message du 4 avril 1949 est à retenir aujourd'hui plus que jamais: les parties au Traité de l'Atlantique Nord sont déterminées à sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit.

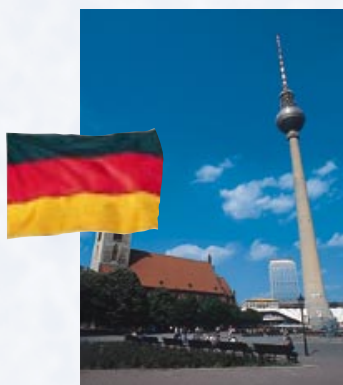
Ces valeurs sont celles auxquelles aspirent les Etats du continent dans leur quasi-totalité. L'OTAN aide à leur donner une expression concrète en exportant la stabilité et en projetant la paix dans la zone euro-atlantique. Le Conseil de partenariat euro-atlantique et le programme de l'OTAN concernant le Partenariat pour la paix ont pour vocation de traduire des objectifs communs dans la pratique par une coopération entre Alliés et Partenaires. Les Alliés tiennent tout particulièrement à voir la Fédération de Russie partager la responsabilité de la sécurité européenne. Nous devons tirer pleinement parti des possibilités de coopération qu'offre le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie. Il faut aussi développer encore les relations avec l'Ukraine.

Au Sommet de Washington, l'Alliance va accueillir en son sein la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. L'OTAN contribue ainsi largement à faire disparaître la division de notre continent, et, par là même, à stabiliser l'ensemble de l'Europe.

En même temps, l'OTAN adapte ses structures internes. Sa structure de commandement s'allège. L'Alliance se dote des moyens de réagir avec souplesse aux nouveaux défis que réserve l'avenir. Le Concept stratégique révisé que nous prévoyons d'adopter au Sommet du 50e anniversaire reflétera l'évolution de l'environnement et des tâches à affronter.

L'engagement des Etats-Unis et leur présence en Europe demeurent indispensables à la sécurité de notre continent. La dimension transatlantique reste une caractéristique essentielle de l'Alliance. De son côté, l'Europe doit désormais, pour que puisse se créer un partenariat transatlantique vraiment équilibré, assumer une plus grande part de responsabilité. Les Traités de Maastricht et d'Amsterdam ont envisagé le développement d'une Identité européenne de sécurité et de défense. Nous devons, avec nos partenaires, avancer encore dans cette voie.

Pour le XXIe siècle, une large gamme de possibilités s'ouvre à l'Alliance. Nous allons utiliser et développer davantage les ressources dont nous disposons, afin de pouvoir relever avec confiance les défis de demain. L'OTAN, forte de ses valeurs communes, est une organisation pleine d'avenir.



from Berlin



Costas  
SIMITIS



Premier ministre de la République hellénique

**P**endant un demi-siècle, l'OTAN a constitué le fondement de la coopération transatlantique, le bouclier essentiel de notre sécurité. Elle a aussi été le ciment de l'union entre l'Amérique et l'Europe, dans une communauté faite de valeurs partagées.

La fin de la Guerre froide a donné le signal de la transformation de l'Alliance, qui est passée de son rôle premier d'organisation de défense à celui de pilier central d'une sécurité coopérative et ouverte à tous en Europe. Elle a également fait de l'Alliance une force motrice pour l'édification d'un ordre de paix juste et durable. Dans ce contexte, la Grèce a, dès le tout début, salué et appuyé l'élargissement de l'Alliance, dont elle est convaincue qu'il contribuera à établir fermement un nouvel environnement de sécurité sur notre continent.

Alors que nous nous acheminons vers une OTAN rénovée et élargie, capable de relever les défis qui attendent l'Europe, il nous faut veiller à préserver la cohésion et l'efficacité de l'Alliance. Nous ne devons pas laisser cette efficacité souffrir des divergences de vues et des différends qui pourraient exister entre des Etats membres.

Une révision fructueuse du Concept stratégique de l'OTAN sera pour l'Alliance la clé du passage harmonieux d'une époque de confrontation à une ère nouvelle, placée sous le signe de l'intégration et de la coopération. La défense collective et le caractère indivisible de la sécurité gardent toute la valeur qu'ils ont eue par le passé.

Nous avons tourné la page de la confrontation Est-Ouest, et la Russie est devenue le partenaire stratégique de l'OTAN. Il est impossible de concevoir une structure de sécurité européenne viable qui ne prenne pas en compte à la fois l'importance politique et géostratégique de la Russie et la contribution que ce pays peut apporter à la sécurité et à la stabilité en Europe.

Il importe également de renforcer la dimension méditerranéenne de la sécurité euro-atlantique, en gardant toujours à l'esprit que, dans cette région, les facteurs de stabilité et de sécurité sont d'ordre non seulement militaire, mais aussi social et économique.

Notre décision de développer une Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'OTAN vise à donner à l'Europe une plus grande autonomie dans ce domaine, tout en maintenant le lien transatlantique. Le développement de l'IESD devrait conduire à la création de forces armées capables d'opérer efficacement sous le contrôle et la direction stratégique de l'UEO. Mais il faut que cette dimension militaire puisse s'appuyer sur la volonté politique des Européens de mener des actions concrètes et de mettre résolument en oeuvre une Politique étrangère et de sécurité commune.

Je suis convaincu que l'héritage des cinquante dernières années, au cours desquelles l'Europe et l'Amérique ont partagé leurs destinées, est pour nous un atout inestimable dans notre adaptation, que nous voulons la meilleure possible, aux besoins futurs de l'Alliance et dans la poursuite de notre objectif commun.

*K. Simitis*



Davíð  
ODDSSON



Premier ministre de l'Islande

L'OTAN a offert à l'Islande la chance d'une étroite coopération avec des pays dont nous partageons les convictions fondamentales, ainsi qu'un moyen, unique pour une nation sans armes, de soutenir les efforts déployés au service de la paix et de la démocratie.

Deux ans après que l'Islande fut devenue l'un des membres fondateurs de l'OTAN, elle conclut un Accord de défense bilatéral avec les Etats-Unis. Depuis lors, les forces américaines stationnées sur le territoire islandais font partie du dispositif de défense collective de l'OTAN. Ces dernières années, nous avons apporté le concours de personnel médical et policier à la mission de maintien de la paix en Bosnie. Nous avons accueilli, en coopération avec les Etats-Unis, un exercice de secours en cas de catastrophe mené dans le cadre du programme du Partenariat pour la paix, et un autre exercice est prévu pour l'an 2000. Le Partenariat pour la paix est une importante manifestation de la contribution active de l'OTAN à la création d'une Europe nouvelle après la Guerre froide.

La portée exceptionnelle de l'action que l'Alliance conduit en faveur de la sécurité et de la stabilité euro-atlantiques apparaît clairement dans le rôle clé qu'elle joue pour mettre un terme à l'oppression et au conflit en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Aucune autre organisation ne pourrait diriger les opérations comme le fait l'OTAN. C'est pourquoi le Concept stratégique révisé devrait inclure des mesures qui permettent à l'Alliance d'être mieux à même d'exercer son influence stabilisatrice sur les événements survenant hors de la zone du Traité, y compris en coopération avec les Partenaires.

Alors que les premiers pays d'Europe centrale et orientale adhèrent à l'OTAN, nous allons voir s'ouvrir un nouveau et grand chapitre de l'histoire de l'Alliance. Pour pousser plus avant le processus d'élargissement, il faut proposer aux autres pays candidats à l'adhésion une voie à suivre afin d'atteindre leur objectif. Toute l'histoire de l'Alliance montre que l'élargissement aura un effet bénéfique pour la sécurité et la stabilité de l'Europe dans son ensemble.

Nous devons aussi prendre en compte le problème qui consiste à renforcer le rôle des Alliés européens dans le domaine de la sécurité tout en préservant les caractéristiques essentielles et la force de l'Alliance. Si la création de l'OTAN a marqué un tournant dans l'histoire de l'Europe, c'est parce qu'elle a établi un lien entre les deux rives de l'Atlantique. Ce lien et les valeurs partagées qui en sont à l'origine ont donné à l'Alliance des qualités uniques et lui ont permis d'accomplir sa mission contre vents et marées. Ce sont ces qualités qui font toujours de l'OTAN un indispensable instrument de paix et de sécurité.





Massimo  
D'ALEMA



Premier ministre de la République italienne

**L'**Alliance transatlantique a constitué la pierre angulaire de la politique italienne en matière de sécurité au temps de la Guerre froide, et elle reste la clé de la sécurité et de la défense de notre pays. Ce choix avait d'abord suscité une controverse, mais, depuis les années 70, un large consensus s'est établi au niveau national sur les deux premières priorités de la politique étrangère de l'Italie: l'OTAN et l'Union européenne.

Après la fin de la Guerre froide, les menaces potentielles ont changé de façon radicale, ce qui a conduit à une adaptation générale de l'Alliance. L'OTAN a ajouté de nouvelles fonctions de sécurité collective à sa dimension traditionnelle de défense commune. En suivant un processus fondé sur l'expérience pratique, elle est devenue un instrument plus «opérationnel» de rétablissement de la paix et de gestion des crises, comme elle en a apporté la preuve en Bosnie.

Dans ce contexte, le rôle de l'Italie a changé lui aussi; nous sommes particulièrement exposés aux risques d'instabilité et de conflit provenant des zones mêmes où les fonctions de l'OTAN ont revêtu une importance grandissante au cours de la dernière décennie. En d'autres termes, dans la «nouvelle OTAN», l'Italie est un Etat de première ligne ayant des intérêts vitaux précisément à la périphérie du territoire de base de l'Alliance. C'est pourquoi nous misons beaucoup sur l'OTAN du siècle prochain et entendons jouer un rôle dans son évolution future.

Parmi les aspects de la «nouvelle OTAN» auxquels l'Italie s'intéresse tout particulièrement figure l'établissement d'une solide Identité européenne de sécurité et de défense (IESD) au sein de l'Alliance. Cette IESD aura un effet positif sur les relations transatlantiques, car elle permettra un partage plus équitable des charges avec les Etats-Unis et contribuera finalement à renforcer l'efficacité et la cohésion de l'Alliance.

Un autre problème clé est celui qui consiste à trouver une réponse équilibrée à la question de la légitimité, au plan international, des nouvelles fonctions que l'Alliance est appelée à assumer dans le cadre de missions «ne relevant pas de l'Article 5». Il y a là un besoin essentiel pour que l'OTAN puisse participer à la fondation d'un ordre international plus sûr et plus juste. Il faut mettre au point un mécanisme pratique qui garantisse un maximum de légitimité — dans l'esprit des Nations Unies — tout en préservant l'efficacité politique et opérationnelle de l'Alliance. Les principes des droits de l'homme fondamentaux, du droit international et de l'action multilatérale doivent être combinés pour faire de l'OTAN une force collective de stabilité et de sécurité.

L'Italie attache une troisième priorité au maintien d'une politique de «porte ouverte» concernant l'élargissement et le partenariat. A cet égard, il convient d'accorder à l'Europe du Sud-Est la place qui doit être la sienne. La Slovénie et la Roumanie réunissent les conditions requises pour figurer parmi les prochains pays invités, et la Bulgarie mérite également de voir sa candidature prise en considération. L'OTAN devrait faire droit à leur demande dans la perspective précise d'un nouvel élargissement, et les aider à préparer leur adhésion.

L'élargissement de l'OTAN s'inscrit dans une nouvelle architecture de sécurité paneuropéenne, où le rôle de la Russie est, et restera, d'une importance cruciale. L'Italie a contribué activement au développement d'un dialogue institutionnalisé avec Moscou, en apportant un soutien sans réserve à la création du Conseil conjoint permanent (CCP) OTAN-Russie.

Tous ces changements continuent de reposer sur la solidité du partenariat transatlantique. S'adressant au Parlement avant la signature du Traité de Washington, Alcide De Gasperi, alors Premier ministre de l'Italie, avait déclaré, en mars 1949, que le Pacte de l'Atlantique Nord allait garantir de façon permanente l'indépendance de notre pays et donner une expression pacifique à la solidarité entre l'Europe et les Etats-Unis, en ajoutant que ce Pacte pourrait aussi assurer une sorte d'équilibre régional au sein du système des Nations Unies. Cette déclaration annonçait ce qui devait être l'histoire de l'OTAN pendant un demi-siècle, et elle garde aujourd'hui un caractère de présence pour l'évolution future de notre Organisation.



*Massimo D'Alema*

---

Jean-Claude  
JUNCKER



Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg

**L**es Luxembourgeois ayant vécu la Seconde Guerre mondiale n'hésitent pas à opposer «l'avant-guerre» à «l'après-guerre». Cette opposition ne résulte pas simplement du traumatisme que fut la violation de la neutralité de leur pays, suivie de l'occupation et de la guerre. On peut aussi l'attribuer à la menace extérieure ressentie après 1933, qui devait finalement déboucher sur les terribles épreuves de la guerre. L'abandon d'une neutralité désarmée qui, deux fois au cours de ce siècle, ne s'était révélée d'aucune utilité et l'intégration dans une alliance politique et militaire — en l'occurrence l'Alliance atlantique — ont été pour le Luxembourg un véritable tournant de son histoire.

Le sentiment de ne plus être seuls alors qu'apparaissent de nouveaux rapports de forces et, surtout, le fait de savoir à nos côtés les Etats-Unis d'Amérique, qui avaient payé le prix du sang pour rendre liberté et dignité aux peuples opprimés de l'Europe, méritent d'être rappelés au moment où nous célébrons le 50e anniversaire de notre Alliance. En ce jour, la gratitude du Luxembourg va à tous ceux qui ont assuré la stabilité et la paix sur le Vieux continent.

L'émergence des Communautés européennes, devenues depuis lors l'Union européenne, et la réunification de l'Allemagne auraient été impensables sans le bouclier de l'OTAN.

Faut-il rappeler ici que dès les années 60, l'OTAN avait, par le truchement de la doctrine Harmel, tendu la main de l'amitié à ses adversaires de l'époque? C'est dans cette politique consistant à défendre fermement les valeurs essentielles de la communauté euro-atlantique tout en offrant un dialogue à l'ensemble du continent européen que l'OTAN puisera ses ressources pour l'avenir. Telle est l'ambition collective de notre Organisation alors que nous accueillons parmi nous la Hongrie, la Pologne et la République tchèque.

Devons-nous maintenant adapter l'OTAN aux nouvelles réalités géopolitiques, et, si oui, dans quelle mesure? Depuis la révision de son Concept stratégique intervenue à Rome en 1991, l'OTAN s'est engagée dans un partenariat avec tous les pays européens, dont la Russie et l'Ukraine, Etats qui occupent naturellement une place privilégiée.

Mon premier souhait est de voir cette coopération s'approfondir et s'enrichir avec tous les partenaires. A cet égard, les forces de maintien de la paix à l'oeuvre en Bosnie-Herzégovine constituent la plus belle réussite de l'OTAN.

Mon deuxième souhait est de voir cette expérience servir à clarifier le passage d'une Alliance conçue au départ pour la défense de son territoire - mission qui n'est pas remise en cause — à une Alliance assurant la défense des valeurs et des intérêts de ses membres. Il s'agit, en d'autres termes, de trouver un moyen d'aider à stabiliser un monde incertain confronté à de nouveaux risques.

Mon troisième voeu est que, dans le contexte de son nouveau Concept stratégique, cette Alliance rajeunie et rénovée réserve une place adéquate à l'identité européenne de sécurité et de défense. Dès maintenant, la question de la défense se présente comme le prochain défi européen à relever après la réalisation de l'Union économique et monétaire. Une telle innovation constitue le meilleur moyen d'assurer l'établissement de relations plus durables et plus stables, parce que plus équilibrées, avec l'indispensable allié que sont pour nous les Etats-Unis.

Je veux espérer qu'à Washington, nous inaugurerons l'ère d'un «atlantisme modernisé», respectueux des principes ayant inspiré une exceptionnelle entreprise commune qui reste sans précédent dans l'histoire.





Wim  
KOK

Premier ministre du Royaume des Pays-Bas

**L'**Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a garanti la paix et la sécurité en Europe durant les cinquante dernières années. La simplicité de cette constatation n'enlève rien au caractère spectaculaire de l'oeuvre réalisée. Alors que nous approchons du Sommet que l'OTAN va tenir à Washington, il importe de nous rappeler ce qu'a été cette oeuvre. Il importe également de regarder vers l'avenir.

Dans notre partie du monde, l'environnement de sécurité a profondément évolué au cours de la dernière décennie, mais il n'est pas devenu nécessairement plus stable. Nous avons appris que certains conflits survenant hors de la zone du Traité peuvent exiger tout autant d'attention que la sécurité de notre propre territoire. Il n'est plus possible d'établir une nette distinction entre les deux; c'est en fait ce que signifie une sécurité indivisible et coopérative dans la zone euro-atlantique.

Il faut donc participer activement à la prévention des conflits et à la gestion des crises. Les Pays-Bas estiment qu'il conviendrait de définir pour l'Alliance une nouvelle tâche de sécurité fondamentale dans ce domaine. Je suis, quant à moi, intimement persuadé que des tâches ainsi élargies ne diminuent en aucune façon la capacité de l'OTAN concernant la légitime défense collective, qui demeure la pierre angulaire de l'Alliance.

Les risques et les menaces que nous devons affronter aujourd'hui se font pressants. Il existe un réel danger de voir des armes de destruction massive tomber plus souvent en de mauvaises mains — celles d'Etats ou de groupes n'ayant guère le sens de leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la communauté internationale. De plus, il n'est pas toujours possible de garantir la sécurité des emplacements où sont entreposées des armes de destruction massive, ce qui représente une menace pour la santé publique et pour l'environnement. Je ne demande pas que l'OTAN s'occupe directement de tous les conflits ou de toutes les menaces potentielles pour la sécurité qui risquent d'apparaître à l'échelle mondiale, mais je suis convaincu que l'Alliance devrait adopter, face à ces problèmes, une attitude faite de vigilance et de clairvoyance.

A cet égard, il est très rassurant de voir que l'OTAN, principale organisation transatlantique, a fort bien su réagir à l'évolution qui marque notre époque. L'élargissement de l'Alliance, qui va compter trois nouveaux membres, en est l'exemple le plus frappant, mais il fait partie d'un ensemble, d'un processus beaucoup plus vaste de transformation interne et externe. La décision, prise opportunément, de nouer des liens de partenariat avec tous les pays de la zone euro-atlantique a aidé à remplacer la méfiance et la confrontation du passé par la consultation et la coopération. L'OTAN doit continuer dans cette voie nouvelle et poursuivre ses efforts dans le sens de la transparence et de la prévisibilité, en gardant ses portes ouvertes à de nouveaux Etats membres et en intensifiant les partenariats qu'elle a établis.

Le développement au sein de l'Alliance d'une composante de défense européenne clairement reconnaissable, question qui intéresse tout particulièrement les Alliés européens, sera pour l'OTAN le gage de nouveaux succès. L'Union européenne va continuer à développer une politique de sécurité et de défense commune. Une politique européenne plus résolue et une volonté plus marquée d'assumer nos propres responsabilités ne pourront que rendre meilleures encore nos relations avec les Etats membres nord-américains.

Le 50e anniversaire de l'OTAN est une étape sur la voie du siècle prochain. Il va permettre d'exprimer la nouvelle identité de l'Alliance dans un monde en rapide mutation. Les Pays-Bas, pour leur part, s'engagent sans réserve à maintenir l'importante contribution qu'ils apportent à l'Alliance.



Kjell Magne  
BONDEVIK



Premier ministre de la Norvège

**S**i un demi-siècle n'est qu'une parenthèse au regard de l'histoire, pour une alliance défensive, c'est une éternité. Cinquante années de paix sur le territoire de ses membres sont la meilleure preuve de la réussite de l'OTAN.

La Norvège a beaucoup gagné à appartenir à l'OTAN. Nous nous rappelons surtout qu'une longue période de paix a permis à un pays déchiré par la guerre de se redresser et de prospérer, ce qu'il n'aurait pu faire à lui seul. Depuis que la Norvège a signé le Traité de l'Atlantique Nord en tant que membre fondateur, l'OTAN n'a jamais cessé de jouer un rôle vital dans la réalisation de notre politique de sécurité et de nos objectifs en matière de défense.

L'OTAN a offert à la Norvège, pays membre relativement petit mais égal en droits, une possibilité unique de partager des informations, de présenter des positions nationales et d'apporter une contribution dépassant largement les prévisions d'une logique mathématique. Elle nous a aussi permis de jouer un rôle actif dans le domaine de la maîtrise des armements et du désarmement.

L'expérience que nous avons acquise à l'OTAN a aidé nos compatriotes à s'ouvrir davantage aux réalités de la scène internationale et à mieux comprendre les liens qui existent entre l'actualité en Europe et ailleurs et notre propre situation en matière de sécurité.

Au plan militaire, notre qualité d'Etat membre nous a donné une crédibilité à laquelle nous n'aurions pu prétendre autrement. Le financement commun et la coopération dans le secteur des armements ont fait de l'OTAN un investissement peu coûteux. Les ports, les aérodromes, les routes et d'autres éléments d'infrastructure ont assuré la promotion du génie civil en Norvège.

Les profonds changements géopolitiques intervenus en Europe ces dernières années ont apporté de grands avantages en termes de sécurité à l'Europe en général et à la Norvège en particulier, et nous ont offert la chance de construire une Europe sans division. Pour atteindre cet objectif dans un contexte marqué par des risques et des défis nouveaux, l'Alliance doit entreprendre, dans les années qui viennent, deux tâches elles aussi tout à fait nouvelles: coopérer très largement avec tous les pays partenaires démocratiques de façon qu'ils puissent bénéficier de la stabilité et de la prospérité que les Etats membres de l'OTAN connaissent depuis des décennies, et faire de l'OTAN un instrument efficace de la gestion des crises à l'échelle euro-atlantique, en coopération avec nos nouveaux partenaires et conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies.

Depuis la fin de la Guerre froide, la situation géographique de la Norvège, qui se trouve à l'intersection des zones atlantique, européenne et russe de la sécurité européenne, nous a permis d'oeuvrer en faveur d'une coopération entièrement nouvelle allant au-delà des anciennes lignes de division, en particulier avec la Russie et les Etats baltes. Nous nous sommes efforcés de faire en sorte que les nouvelles activités ainsi menées dans les régions de la Baltique et de la mer de Barents entrent dans les cadres multilatéraux plus larges de la coopération européenne et atlantique.

La Norvège continuera de contribuer activement à la paix et à la stabilité dans le monde. Cinquante-cinq mille Norvégiens ont participé à des opérations de paix des Nations Unies et de l'OTAN. Un tel engagement montre que nous avons les moyens et la volonté d'opérer hors de nos frontières et de contribuer à la gestion et au règlement des crises au niveau international.

La Norvège entend jouer un rôle actif dans la création de la nouvelle OTAN — sur la base de la défense collective, d'un lien transatlantique dynamique et de la pleine utilisation des mécanismes de consultation qui sont déjà ceux de l'OTAN ou qui voient maintenant le jour. Nous voulons pour l'Europe un rôle politique et militaire plus fort.

Cinquante ans d'histoire ont mis en évidence ce qu'a été et ce que sera la raison d'être de l'OTAN. Cette célébration devrait être avant tout une occasion de regarder vers l'avenir. Les défis sont peut-être aujourd'hui plus grands qu'à aucun moment depuis 1949. Le changement n'ira pas sans un engagement de notre part, celui de veiller à ce que l'Alliance reste en phase avec les temps modernes et conserve son importance vitale. La Norvège, quant à elle, a déjà pris cet engagement.



*Kjell Magne Bondevik*





Jorge SAMPAIO

Président de la République portugaise

Depuis la signature du Traité de Washington, l'OTAN a été un instrument indispensable à la préservation de la paix et de la stabilité en Europe, dont elle a ainsi contribué à assurer le développement économique et social. L'héritage des quarante premières années a aidé l'OTAN à s'adapter aux exigences nouvelles de l'après-Guerre froide.

L'évolution qui s'est produite au cours de la dernière décennie a transformé l'Alliance en une organisation mieux préparée à relever les défis auxquels l'Europe va maintenant se trouver confrontée. La forme que prendra l'OTAN du XXI<sup>e</sup> siècle dépendra dans une large mesure des réponses que nous apporterons aux importantes questions qui se posent aujourd'hui. La mise au point d'un nouveau Concept stratégique, l'intensification du processus d'élargissement et la confirmation des décisions adoptées ces dernières années à Sintra, à Paris et à Madrid constituent des éléments fondamentaux pour la définition de ce nouveau rôle de l'OTAN.

Je suis, pour ma part, convaincu que le principal défi des années à venir sera de faire avancer le processus de l'intégration européenne et d'établir un nouveau cadre de sécurité transatlantique. Pour cela, il faut impérativement donner effet à l'identité européenne de sécurité et de défense et renforcer les relations institutionnelles et opérationnelles entre l'OTAN et l'UEO.

En tant que membre fondateur de l'Alliance atlantique, le Portugal a apporté une contribution active et résolue aux importantes réalisations et aux grands changements qui ont marqué l'histoire de l'OTAN. Nous poursuivrons dans cette voie, avec la certitude que le Sommet du 50<sup>e</sup> anniversaire qui va se tenir à Washington constituera une étape décisive dans la construction d'une nouvelle OTAN, pour les Partenaires comme pour les Alliés.



António GUTERRES

Premier ministre de la République portugaise



Je me félicite de voir que l'OTAN s'apprête à fêter ses cinquante ans, âge très respectable pour toute organisation. Née avec la Guerre froide, l'Alliance a survécu à l'effondrement de l'Union soviétique et apprend fort bien à s'adapter au nouvel environnement de sécurité.

Le grand défi auquel nous sommes aujourd'hui confrontés est celui de l'opposition entre la raison et l'irrationalité, celle-ci pouvant se présenter sous la forme d'un fondamentalisme religieux, d'un nationalisme exacerbé ou d'une violence xénophobe et raciste. Il y a là des problèmes entièrement nouveaux pour une Alliance qui, jusqu'à ces derniers temps, avait une mission clairement définie: endiguer la progression des forces adverses.

Notre objectif à long terme doit être d'établir une zone de sécurité entourant tout l'hémisphère nord et comportant plusieurs niveaux. Au premier se situe l'actuel processus d'élargissement de l'Alliance atlantique. Le deuxième est constitué par un triangle de sécurité englobant une OTAN élargie, la Russie et l'Ukraine. Le troisième et dernier niveau s'étend à tous les pays membres du Conseil de partenariat euro-atlantique.

C'est dans cette vaste optique que nous révisons notre Concept stratégique en prévision des défis qui nous attendent à l'aube du nouveau siècle.

L'Alliance a maintenant cinquante ans, et rares sont les organisations politico-militaires qui peuvent revendiquer le privilège d'une telle longévité. Churchill a dit un jour que l'histoire parlerait de lui en bien parce qu'il avait l'intention de l'écrire. L'OTAN contribue aujourd'hui à écrire l'histoire du XXI<sup>e</sup> siècle, où elle va jouer un rôle grandissant dans le maintien de la paix et de la stabilité en Europe. Pour le Portugal, c'est assurément un honneur que de faire partie intégrante de ce processus.



José María  
AZNAR



Président du Gouvernement du Royaume d'Espagne

*L*a situation internationale a profondément changé au cours de la dernière décennie, mais les principes sur lesquels repose la progression de la démocratie à l'échelle mondiale n'ont rien perdu de leur valeur. Notre Alliance a joué un rôle de premier plan dans ce processus durant ses cinquante années d'existence, que nous célébrons aujourd'hui.

L'histoire de l'Alliance atlantique est celle d'une réussite collective de vaste portée. L'Alliance a préservé notre héritage commun des deux côtés de l'océan qui a donné son nom au Traité. Elle a pour bases une même foi dans les droits de l'homme, le respect de la dignité fondamentale et la ferme conviction que la démocratie est le seul système qui puisse garantir à la fois les libertés individuelles et la liberté politique. Ces principes doivent être sauvegardés.

Avec la disparition des barrières idéologiques qui avaient artificiellement créé deux Europes, notre Alliance étend à présent son action au-delà de limites géographiques jusqu'alors hermétiques, qui appartiennent pour toujours au passé. Son élargissement démontre la validité et le pouvoir d'attraction de notre organisation de défense. A cet égard, l'intégration de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque contribue à renforcer le rôle de l'OTAN dans la paix et la stabilité de notre continent.

L'élargissement reflète la vitalité de l'Alliance, et aussi la reconnaissance des efforts déployés par des pays qui ont, tout au long de leur histoire, concouru à l'établissement des valeurs qui sous-tendent le lien transatlantique. L'Espagne appuie ce processus, car elle est persuadée que garder les portes ouvertes aux pays européens en mesure d'assumer les obligations du Traité de Washington permettra de consolider la paix à laquelle nous aspirons tous.

Pour ce qui est de l'avenir, le moment est venu de faire en sorte que la contribution de l'Europe se traduise par une plus grande part de responsabilité s'agissant de la sécurité de notre continent. L'initiative concernant l'Identité européenne de sécurité et de défense devrait avoir des résultats positifs, en renforçant à la fois l'Alliance dans son ensemble et le lien transatlantique.

Notre partenariat avec les pays qui partagent notre désir de paix figure parmi les acquis de l'Alliance et constitue un puissant moyen de raffermir la paix sur tout le continent. Le fructueux programme du Partenariat pour la paix et les accords conclus avec la Russie et l'Ukraine illustrent bien l'attachement de l'Alliance à la stabilité. La coopération menée entre les Alliés et d'autres pays pour instaurer la paix en Bosnie-Herzégovine montre la voie qu'il convient de suivre.

La dimension méditerranéenne complète le concept fondamental que la sécurité représente pour l'OTAN. La Méditerranée constitue une unité géographique dont la stabilité revêt une importance cruciale pour les Alliés. L'Espagne s'emploie à favoriser la compréhension et les relations de bon voisinage sur les deux rives de la Méditerranée et considère que l'Alliance devrait chercher à garantir la stabilité dans la région environnante, la sécurité étant indivisible. C'est pourquoi le Dialogue de l'Alliance sur la Méditerranée, lancé à Bruxelles puis développé à Madrid, est une tâche vitale dont la maturation doit se poursuivre à Washington. Il s'agit pour nous de promouvoir la confiance mutuelle et de trouver les voies qui pourront conduire à une coopération plus efficace dans le domaine de la sécurité.

Au Sommet de Washington, en avril, nous examinerons les défis qui risquent de se présenter au siècle prochain. Le nouveau Concept stratégique va relancer notre système de défense et de sécurité, qui, je l'espère, continuera de répondre à son objectif sans devoir aller au-delà de ses effets de dissuasion.

A l'approche de son 50e anniversaire, l'Alliance me paraît être en bonne forme, en grande partie grâce au fait que nous pouvons, en tant que partenaires, débattre — avec franchise et souplesse — l'action à mener pour adapter principes et procédures aux réalités du monde d'aujourd'hui. Le dialogue entre Alliés demeure la clé, non seulement du maintien de l'Alliance, mais aussi de son succès au cours des 50 prochaines années.



*José María Aznar*



Süleyman  
DEMIREL



Président de la République de Turquie

*L*e monde a changé de façon spectaculaire, mais notre Alliance est plus nécessaire que jamais. L'OTAN demeure la base de notre sécurité. Par son attachement à ses fonctions essentielles et grâce au lien transatlantique, l'Alliance reste un instrument efficace et fiable pour la défense de nos valeurs communes.

Aucune organisation n'échappe au changement. Dans le nouvel environnement, qui continue d'évoluer, l'OTAN, dont le rôle consistait d'abord à prévenir la guerre, est devenue une Alliance ayant pour vocation de préserver la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique.

Cependant, l'idée maîtresse qui, dans la pratique, a fait la force de notre Alliance durant des décennies reste celle de l'engagement commun et de la coopération entre Etats souverains, reposant sur le caractère indivisible de la sécurité de ses membres.

L'OTAN s'élargit, et les portes de l'Alliance doivent rester ouvertes à de nouveaux membres. A cet égard, la Turquie considère que l'adhésion de pays appartenant à l'Europe du Sud-Est renforcerait le flanc Sud, qui jouxte une région en proie à des turbulences, et ouvrirait la voie à un accroissement des capacités de l'Alliance. Par ailleurs, l'OTAN coopère avec des pays plus nombreux que jamais auparavant, dans le cadre de structures et de programmes nouveaux tels que le Conseil de partenariat euro-atlantique, le Partenariat pour la paix, le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et la Commission OTAN-Ukraine.

L'OTAN n'est pas le gendarme du monde. Il existe cependant des risques et des défis nouveaux — terrorisme international, micronationalisme, flux migratoires, perturbations de l'ordre public, prolifération des armes de destruction massive et conflits régionaux comme ceux de la Bosnie-Herzégovine et du Kosovo — auxquels il convient d'apporter une réponse appropriée. Des concepts d'apparition récente tels que ceux des Groupes de forces interarmées multinationales, de l'Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance et d'une nouvelle structure de commandement seront les nouveaux piliers de l'OTAN au XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Sommet de Washington définira l'OTAN du siècle prochain. Il permettra de lancer de nouvelles initiatives avec encore plus de vigueur. Il offrira aussi une occasion unique de célébrer un demi-siècle de succès, d'accueillir de nouveaux membres et d'exprimer l'espoir que d'autres adhésions suivront. Il nous faudra également examiner comment l'Alliance devrait poursuivre son évolution, et convenir de renforcer la contribution de l'Europe à sa propre défense et à la sécurité internationale, par une plus grande cohésion de tous les Alliés européens.

A l'approche d'un nouveau siècle, l'Alliance devrait consacrer plus d'attention aux pays du Caucase et de l'Asie centrale avec lesquels elle a déjà des relations de partenariat. L'accroissement et l'intensification de la coopération avec ces pays vont dans le sens des intérêts de l'OTAN et contribueraient largement à consolider la paix et la stabilité dans la zone euro-atlantique.

La Turquie a toujours été pour l'OTAN un Allié sûr et totalement engagé. A l'époque de la Guerre froide, notre situation géostratégique et notre attachement aux valeurs universelles nous ont permis de jouer au sein de l'Alliance un rôle de premier plan. Aujourd'hui, cette position s'est encore développée, et elle est renforcée par l'attachement de la Turquie aux valeurs démocratiques du monde moderne. Le rôle de la Turquie en tant que courroie de transmission des valeurs communes de l'Alliance de l'Atlantique à l'Altaï, en Asie centrale, est plus important que jamais.

Et non seulement la Turquie conservera une importance cruciale dans la préservation de la sécurité et de la prospérité de tous les Alliés, mais elle jouera un rôle clé dans la solution des problèmes régionaux et mondiaux de l'avenir.



S. Demirel

Tony  
BLAIR



Premier ministre du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

*Il y a cinquante ans, l'OTAN naissait en des temps difficiles. Le Rideau de fer coupait l'Europe en deux. Staline affermissait son emprise sur l'Europe de l'Est. L'un après l'autre, les pays étaient privés de démocratie et de liberté. Après une guerre effroyable, la paix se présentait à beaucoup d'Européens sous un jour de plus en plus sombre. Un affrontement militaire entre l'Est et l'Ouest semblait plus que probable.*

*Pendant un demi-siècle, l'OTAN a été le rempart de la liberté et de la démocratie en Europe et en Amérique du Nord. Durant toutes ces années, elle a tiré sa force d'une capacité militaire sans égale et de la contribution de chacun des seize Alliés. Mais la ferme volonté politique de ses populations a fait plus encore que le potentiel de ses armées.*

*Aujourd'hui, l'Europe est devenue méconnaissable, et cette métamorphose s'est effectuée en grande partie grâce à l'OTAN. Après tant d'années de division et de répression, nous sommes en train de bâtir une maison européenne, qui a pour fondations les valeurs communes que constituent la liberté et la démocratie. La confrontation a fait place au partenariat. L'OTAN et la Russie s'emploient maintenant ensemble à surmonter les divisions du passé.*

*Nous vivons toujours dans un monde complexe et imprévisible. Les risques que représentent la prolifération et les conflits ethniques sont évidents pour tous. L'unité et les capacités de l'Alliance gardent donc toute leur importance.*

*Nous voulons voir la paix, la sécurité et la prospérité régner dans l'ensemble des 44 pays du Partenariat de l'OTAN. C'est là le message que nous devons faire parvenir à nos peuples. Il nous faut expliquer la tâche qui reste celle de l'OTAN. Il nous faut aussi donner à l'Organisation les structures et les institutions requises, ainsi que les orientations politiques qui s'imposent. Le nouveau Concept stratégique qui sera publié à Washington à l'occasion du 50e anniversaire de l'OTAN répondra à cette nécessité.*

*Je suis convaincu que si elle perçoit clairement ce que seront désormais son rôle et ses objectifs, l'OTAN connaîtra pendant cinquante autres années un succès égal à celui de ses cinq premières décennies.*

*Tony Blair*





Bill  
CLINTON



Président des Etats-Unis d'Amérique

*I*l y a cinq décennies, nos prédécesseurs ont créé une communauté atlantique qui a assuré pour des générations la paix et la sécurité à leurs enfants et petits-enfants. Ce faisant, ils ont mis de côté les différences nationales pour affirmer les valeurs partagées et édifier les institutions communes qui définissent toujours nos relations. Le 4 avril 1949, douze pays se sont réunis à Washington pour signer le traité qui instituait l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, structure militaire et politique ayant pour vocation de défendre la liberté et la démocratie. Depuis cet événement historique, d'autres Alliés européens se sont joints à nous, et, en avril 1999, nous saluerons l'entrée de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque dans une alliance dont le succès est sans précédent dans l'histoire contemporaine.

*Durant toute la Guerre froide, notre alliance défensive ne s'est en aucune circonstance livrée à un acte d'agression. Aujourd'hui, alors que nous nous préparons à entrer dans un siècle nouveau, nous comptons étendre les avantages que l'OTAN a apportés à ses membres actuels en offrant amitié et coopération à d'anciens adversaires — et à tous ceux qui souhaitent adopter les valeurs et les intérêts communs sur lesquels repose notre relation.*

*L'engagement de l'Amérique envers l'OTAN et ses membres demeure indéfectible. Pendant dix ans, l'action de notre Alliance a été à la pointe des efforts déployés pour faire en sorte que nos peuples ne souffrent plus jamais de divisions arbitraires. Nous restons attentifs à tous les défis qui pourraient affecter directement nos intérêts communs, notamment à l'instabilité et à la haine entre ethnies qui menacent nos partenaires comme nos alliés.*

*Je serai heureux d'accueillir Alliés et Partenaires au Sommet de Washington qui nous réunira en avril 1999. Nous aurons alors l'occasion de réfléchir à la brillante réussite de l'OTAN et de préparer un avenir assurant le maintien de la coopération et de la détermination qui se sont révélées si bénéfiques pour l'Alliance au cours des cinquante dernières années. Le 23 avril, lorsque nous entrerons dans le «Mellon Auditorium», sur les lieux mêmes où les architectes de notre Alliance signèrent le Traité de l'Atlantique Nord au nom de leurs gouvernements respectifs, nous réaffirmerons notre attachement à une sécurité garantie à la fois par et pour tous les membres de l'OTAN. Nous prendrons en même temps la résolution de protéger quelque chose que les fondateurs de l'OTAN n'avaient pu connaître: une Europe libre, sans division et en paix pour la première fois dans l'histoire.*

*Bill Clinton*



Kofi  
ANNAN

Secrétaire général des Nations Unies

**L**es Nations Unies ont elles-mêmes célébré leur 50<sup>e</sup> anniversaire il y a quatre ans. C'est avec grand plaisir que j'adresse aujourd'hui mes félicitations à l'OTAN, qui, à son tour, arrive à cette grande étape de la vie d'une organisation internationale.

Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies attribue un rôle important aux organisations régionales dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales sous l'autorité du Conseil de sécurité. Le texte du Traité de l'Atlantique Nord exprime clairement l'intention des Parties de voir l'OTAN jouer un tel rôle.

Dans ce Traité, les Parties réaffirment tout d'abord leur foi dans les buts et les principes de la Charte des Nations Unies. A l'Article 1, elles s'engagent, conformément aux stipulations de la Charte, «à régler par des moyens pacifiques tous différends internationaux dans lesquels elles pourraient être impliquées, de telle manière que la paix et la sécurité internationales, ainsi que la justice, ne soient pas mises en danger». Elles s'engagent aussi à s'abstenir de recourir «à la menace ou à l'emploi de la force de toute manière incompatible avec les buts des Nations Unies».

L'Article 5, aux termes duquel elles conviennent qu'une attaque armée contre l'une d'entre elles sera considérée comme une attaque contre toutes, définit leur assistance mutuelle comme l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'Article 51 de la Charte. Il leur fait obligation de porter immédiatement à la connaissance du Conseil de sécurité toute attaque armée de cette nature, ainsi que toutes les mesures prises en conséquence, et de mettre fin à ces mesures «quand le Conseil de sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales».

Par ailleurs, l'Article 7 stipule, afin d'écarter tout risque de malentendu, que le Traité n'affecte en aucune façon les droits et obligations découlant de la Charte pour les Parties ou «la responsabilité primordiale du Conseil de sécurité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales».

Fidèle à ces principes, l'OTAN a apporté une contribution essentielle à la stabilité régionale en Europe — tout récemment encore en Bosnie-Herzégovine, où j'ai eu l'honneur de présider au transfert de responsabilité de la FORPRONU (la Force de protection des Nations Unies) à la Force de mise en oeuvre dirigée par l'OTAN, en vertu des dispositions de l'Accord de Dayton, au mois de décembre 1995. Je suis convaincu que l'OTAN poursuivra son action dans cette voie. Je me réjouis à la pensée de travailler avec ses dirigeants à améliorer notre coopération dans les domaines de la prévention des conflits, du maintien de la paix et de la consolidation de la paix après les conflits. Et si le Conseil de sécurité doit un jour avoir encore à autoriser une action coercitive en Europe ou en Amérique du Nord, selon les dispositions du Chapitre VII de la Charte, je sais que la compétence, l'expérience et les ressources de l'OTAN seront irremplaçables.





Giancarlo  
ARAGONA



Secrétaire général de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

**E**n ce 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Alliance atlantique, nous voyons se développer le partenariat entre l'OSCE et l'OTAN. Dans l'architecture complexe de la sécurité européenne de la fin du présent millénaire, les deux organisations cherchent ensemble à construire, pour tous les pays de la zone euro-atlantique, une paix durable fondée sur la démocratie et la sécurité en coopération.

L'un des principaux exemples de ce partenariat est celui de la Mission de vérification opérant au Kosovo, dans la République fédérale de Yougoslavie. Le personnel envoyé par l'OSCE sur le terrain et des aéronefs de surveillance appartenant à l'OTAN y vérifient le respect des résolutions des Nations Unies. Dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, une «Force d'extraction» de l'OTAN se tient également prête à couvrir un retrait du personnel de l'OSCE en cas d'urgence.

Cette action s'appuie sur les formes de coopération dont nous avons pu mesurer toute l'utilité dans l'Europe du Sud-Est. L'OSCE et l'OTAN ont travaillé ensemble au contrôle de l'application des sanctions et à la vérification concernant la maîtrise des armements. En Bosnie-Herzégovine, l'IFOR puis la SFOR ont apporté un soutien essentiel aux activités de l'OSCE, y compris à la sécurité de son personnel et aux opérations d'aide humanitaire et matérielle permettant de préparer les élections.

A bien des égards, les deux organisations ont aussi mené des actions complémentaires à l'époque de la Guerre froide. Toutes deux ont cherché à préserver la paix et à assurer le développement d'une série de valeurs communes.

Dans une Europe désormais sans division, les menaces pour la sécurité ne sont plus les mêmes. La plupart des défis de la fin du XX<sup>e</sup> siècle échappent aux notions commodes de sécurité «rigoureuse» ou «souple» et appellent des réponses à la fois complexes et flexibles. L'OSCE continue d'évoluer de manière à pouvoir y faire face. La consolidation de la démocratie et le renforcement des institutions figurent parmi ses priorités générales. La liberté des médias et les questions économiques et environnementales bénéficient maintenant d'une attention accrue. Nous savons à présent que les opérations de police font partie intégrante des activités de notre Organisation. Les moyens d'action de l'OSCE concernant les peuples rom et sinté, son rôle en Asie centrale et les questions du domaine générique viennent tous d'être renforcés.

En résumé, l'OSCE est reconnue comme l'une des principales sources de la diplomatie préventive, de la prévention des conflits, de la gestion des crises et de la reconstruction après les conflits. Ses missions et autres activités sur le terrain sont autant de moyens éprouvés de favoriser la sécurité et la coopération au niveau des Etats. Le fait que les missions deviennent plus nombreuses montre que les Etats participants considèrent qu'elles peuvent conduire à l'instauration d'un environnement plus stable, dans des conditions de prospérité et de démocratie.

La Mission de vérification au Kosovo est la plus vaste et la plus difficile des opérations de l'OSCE menées sur le terrain. Elle atteste la reconnaissance par la communauté internationale des possibilités et des compétences croissantes dont l'Organisation dispose dans le domaine de la sécurité.

Cependant, au Kosovo comme ailleurs, la réussite passe par une coopération efficace avec d'autres organisations, internationales et non gouvernementales. Les Etats participants de l'OSCE mesurent pleinement la nécessité, pour le présent et pour l'avenir, de relations pragmatiques, assurant un renforcement mutuel entre les organisations et institutions chargées de promouvoir une sécurité globale. C'est là la base des efforts actuellement déployés en vue d'intégrer cette conception dans la Plate-forme pour la sécurité coopérative dans le cadre du Document-charte sur la sécurité européenne. Ce document doit traiter des nouveaux défis pour la sécurité et contribuer à l'instauration d'un espace de sécurité commun dans la zone de l'OSCE, et il met en lumière les raisons pour lesquelles notre partenariat avec des organisations comme l'OTAN revêt une telle importance.



Daniel  
TARSCHYS



Secrétaire général du Conseil de l'Europe

**L'**OTAN et le Conseil de l'Europe ont tous deux été créés en 1949, et, en fait, avec la même mission : défendre une Europe libre et démocratique contre la menace totalitaire du communisme. La première organisation devait exercer son action par des moyens militaires, la seconde par des mesures civiles. Le Conseil de l'Europe a réussi, avant tout, à devenir une alliance pour la garantie collective des droits de l'homme.

Cinquante ans plus tard, nous avons la chance de voir une Europe nouvelle, unie par les principes communs de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit. On attend de nos deux organisations qu'elles contribuent à la stabilité et à la sécurité de l'Europe conformément aux mandats et aux capacités qui leur sont propres.

Il faut à la nouvelle Europe des politiques d'ouverture à tous. L'OTAN a établi le Conseil de partenariat euro-atlantique et le Partenariat pour la paix en tant qu'instruments de coopération pratique au quotidien, ainsi que le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie et la Commission OTAN-Ukraine, afin d'institutionnaliser, de Vancouver à Vladivostok, un dialogue et une coopération basés sur la confiance. Depuis 1990, le Conseil de l'Europe est passé de 23 à 40 Etats membres, et sept autres pays souhaitent y adhérer. Le Canada, les Etats-Unis d'Amérique et le Japon ont un statut officiel d'observateur et sont associés à nos activités intergouvernementales, en particulier aux grands programmes de soutien des réformes démocratiques et juridiques en Europe centrale et orientale.

Les crises qui ont éclaté au Kosovo, en Bosnie-Herzégovine et en Albanie sont pour nous des sujets de préoccupation communs, de même que nous avons en commun l'objectif qui consiste à contribuer au règlement des conflits, à maîtriser les situations de crise et à promouvoir le développement durable de la démocratie et de l'Etat de droit.

La contribution du Conseil de l'Europe à la stabilité politique actuelle du continent, justement qualifiée de sécurité démocratique, englobe non seulement la protection des droits de l'homme, le pluralisme démocratique, l'Etat de droit et le patrimoine culturel, mais aussi le concept de coopération globale. Une coopération constante fait disparaître les incertitudes. De cette façon, les risques pour la sécurité sont réduits, et finalement neutralisés.

Cependant, une présence militaire était, et est toujours, nécessaire pour permettre à la communauté internationale de rétablir la paix, le fonctionnement des autorités et de la société civiles, ainsi que la confiance entre des communautés et des peuples différents. Mais la coopération entre nos organisations ne doit pas s'exercer uniquement sur le terrain. Il faut aussi qu'existent au niveau de leurs sièges des contacts réguliers concernant l'évaluation des défis et des crises potentielles ou naissantes, l'alerte rapide et la prévention des crises.

La nouvelle Europe, qui ne connaît plus de lignes de division, a besoin d'une politique cohérente de coopération et d'unification à l'échelle du continent. Pour réussir, elle doit devenir une solide communauté de partenaires, à laquelle chacun se sente bien soudé. A l'évidence, il faut pour cela accroître l'«action concertée».

Ainsi, la formule des institutions interdépendantes — l'OSCE, le Conseil de l'Europe, l'OTAN, l'Union européenne, l'UEO et les agences spécialisées des Nations Unies — doit être appliquée dans les faits. Il nous faut chercher à définir des orientations politiques indiquant clairement que toutes les démocraties européennes, et leurs partenaires transatlantiques, agissent dans une structure globale commune de stabilité et de sécurité.

Tel devrait être le message lancé à l'occasion du 50e anniversaire de nos deux organisations.



*Daniel Tarschys*



Jacques  
SANTER



Président de la Commission européenne

**L**e cinquantième anniversaire de l'OTAN nous porte à regarder le passé, et aussi à préparer l'avenir. L'histoire reconnaîtra que l'Alliance atlantique a été une grande réussite. Elle a garanti la sécurité de l'Occident. Elle a été un des facteurs décisifs dans l'écroulement des régimes communistes. Elle a représenté un des pôles d'attraction pour toutes les nouvelles démocraties à l'Est. Elle a contribué à l'épanouissement des libertés et des réformes en Europe. Elle a forgé des relations coopératives entre Europe occidentale et Amérique du Nord, en contribuant à leur interdépendance dans la prospérité économique et dans la solidarité politique. Elle a facilité l'émergence d'une Europe plus intégrée dans le cadre de l'Union européenne. Il faut rendre hommage à la clairvoyance des pères fondateurs des grandes institutions de la communauté euro-atlantique de l'après-guerre. Les réussites de l'Alliance atlantique comme de l'Union européenne sont dues au fait que les deux organisations ont à leur origine le même grand dessein de paix.

Le monde de l'après-Guerre froide présente de nouveaux risques pour la sécurité internationale. Ces risques trouvent leur origine dans l'instabilité de certaines régions ainsi que dans la diffusion d'armes conventionnelles et les menaces de prolifération. L'instabilité a tendance à s'amplifier avec des phénomènes, entre autres, de destruction de biens civils, d'oppression des minorités, de migrations massives, de trafics d'armes, de drogue et de terrorisme. Les crises dans les Balkans en sont un exemple. Ces conflits nécessitent des réponses nouvelles. Tout d'abord, ils exigent des instruments de prévention. Les moyens militaires sont à cet effet un important élément de dissuasion. Leur utilisation peut permettre aux traditionnels instruments diplomatiques de maîtriser la crise. En cas de conflit ouvert, les moyens militaires sont indispensables, mais non suffisants. Les contributions humanitaires, les interventions diplomatiques, l'assistance financière et le soutien à une force de police et à un processus de démocratisation sont aussi d'une importance cruciale. L'Union européenne a montré qu'elle était bien outillée pour ces aspects civils de gestion des crises.

L'Alliance et l'Union sont actuellement engagées dans la mise en place d'une architecture européenne de sécurité pour l'après-Guerre froide. Elles s'élargissent à l'Est en accueillant, chacune selon ses critères propres, de nouveaux pays membres. Elles associent la Russie et l'Ukraine à ces nouvelles structures coopératives de l'Europe. La coopération entre Union et Alliance est donc enracinée dans la convergence de leurs desseins respectifs.

L'Alliance et l'Union doivent apporter chacune leur contribution au développement d'un pilier européen de sécurité et de défense. L'OTAN a déclaré être prête à mettre à disposition ses propres infrastructures pour des opérations militaires à direction européenne. L'Union européenne, avec l'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam, exercera davantage de responsabilités en matière de gestion des crises. L'Union européenne, qui développe sa Politique étrangère et de sécurité commune, devra se donner les moyens militaires nécessaires pour prévenir et gérer des conflits. De nouvelles réflexions sont déjà en cours dans ce sens. Le partage des responsabilités entre les deux côtés de l'Atlantique et l'organisation de leur coopération dans le domaine de la défense sont les grands défis de l'avenir prévisible. Le Sommet de Washington d'avril 1999 sera non seulement la célébration d'une grande réussite, mais le point de départ pour une Alliance euro-atlantique mieux adaptée aux besoins de sécurité de l'après-2000.



José  
CUTILEIRO



Secrétaire général de l'Union de l'Europe occidentale

L'Union de l'Europe occidentale a célébré son cinquantième anniversaire juste un an avant celui de l'OTAN. Notre Traité fondateur a été signé à Bruxelles le 17 mars 1948, créant une communauté de cinq Etats européens liés par des garanties mutuelles plus complètes que toutes celles qui avaient été offertes jusqu'alors — ou qui l'ont été depuis. Il est difficile d'imaginer que sans cet engagement de défense commune pris au niveau européen, les Etats-Unis et le Canada se seraient eux-mêmes engagés vis-à-vis de l'Europe, comme ils l'ont fait par le Traité de Washington, en avril 1949. Les débuts de l'UEO ont ainsi joué un rôle vital dans la création de l'Alliance qui a préservé la sécurité de nos membres européens durant cinquante années marquées par des menaces, des défis et des possibilités nouvelles.

Pendant la majeure partie de cette période, l'UEO a été un partenaire quelque peu en sommeil, les alliés européens privilégiant très largement le cadre de l'OTAN pour ce qui était du domaine militaire. Mais avant même la fin de la Guerre froide, il est apparu de plus en plus clairement que l'Europe devrait prendre en charge sa juste part du fardeau de la défense. Comptant alors dix membres européens qui appartenaient à la fois à l'OTAN et à l'Union européenne, l'UEO était bien placée pour mobiliser les énergies en faveur d'un «pilier européen». Depuis la fin de la Guerre froide, nous avons pu faire entrer les alliés européens n'appartenant pas à l'UE, les membres de l'UE n'appartenant pas à l'OTAN et dix partenaires d'Europe centrale dans une structure de l'UEO élargie, en tirant le meilleur parti de toutes leurs contributions.

Depuis 1992, l'UEO a cherché à se doter des moyens d'assumer des missions de gestion des crises au niveau européen, pour les cas où il n'y aura pas de participation des alliés nord-américains. L'OTAN a pu constater que cette démarche venait en complément de ses propres efforts visant à construire une Identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance. Dans une série de décisions, prises notamment lors de la réunion en session ministérielle tenue à Berlin en 1996, l'OTAN a prévu un couplage des activités internes visant à renforcer les éléments des forces européennes «séparables mais non séparés», en se déclarant prête à envisager de détacher de tels éléments pour des opérations de gestion des crises placées sous la direction politique de l'UEO. La mise à disposition de ces moyens et capacités, qui vont jusqu'à des quartiers généraux complets de GFIM, pourrait étendre considérablement la portée et l'impact de l'action des Européens.

L'OTAN et l'UEO agissent désormais en étroite coopération et en toute transparence; elles partagent leurs informations et se rencontrent fréquemment à tous les niveaux. Les travaux menés conjointement en prévision du Sommet de Washington ont porté, entre autres, sur la rationalisation des consultations relatives aux crises pouvant impliquer le transfert de moyens de l'OTAN, la préparation d'un accord-cadre devant régir ce transfert, et le recours aux services de l'OTAN pour évaluer les capacités de nombreux pays de l'UEO en matière de gestion des crises. Le succès de ces travaux laisse présager une coopération encore plus étroite après Washington, par exemple sous la forme d'un grand exercice conjoint OTAN-UEO en l'an 2000. Par ailleurs, étant donné que l'UEO se tient maintenant à la disposition de l'UE pour ajouter la dimension de défense nécessaire aux stratégies européennes de prévention et de gestion des crises, nous assurons un lien effectif entre les besoins politiques de l'Union et les ressources militaires que l'OTAN possède pour y répondre.

Dans le débat sur la défense de l'Europe qui est à présent relancé, nos membres voient plus que jamais en l'OTAN l'instrument de leur légitime défense collective. Ils entendent, non pas se doter de moyens qui feraient double emploi avec ceux de l'OTAN, mais renforcer ces derniers et les utiliser de manière plus efficace pour les tâches de gestion des crises pouvant être effectuées sous une direction européenne. L'actuelle relation entre l'OTAN et l'UEO met en évidence les principes et les arrangements pratiques à adopter pour y parvenir. Le Sommet du 50e anniversaire de l'OTAN offre l'occasion de réaffirmer que le même esprit de partenariat et de complémentarité inspire l'action que nous poursuivons afin qu'à l'avenir, l'Identité européenne de sécurité et de défense se trouve renforcée.





Leonid  
KOUTCHMA



Président de l'Ukraine

C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous en cette veille du 50e anniversaire de l'Alliance de l'Atlantique Nord.

Le 50e anniversaire de la signature du Traité de Washington est une bonne occasion d'évaluer l'état actuel de la sécurité euro-atlantique et de voir, alors que nous allons entrer dans le troisième millénaire, à quel point notre système de sécurité est devenu solide et viable après la chute du mur de Berlin.

Il est évident qu'étant donné leur caractère mondial, ces questions de sécurité peuvent se prêter à des analyses diverses. Je crois toutefois pouvoir dire sans risquer d'erreur que l'Alliance de l'Atlantique Nord joue désormais un rôle important dans le renforcement de la stabilité du monde et dans l'affermissement des valeurs démocratiques de l'Europe.

L'Ukraine considère qu'après un demi-siècle d'existence, l'OTAN apporte, avec ce jubilé, la preuve de son efficacité, non seulement comme alliance défensive, mais comme garante de la démocratie et premier instrument de la sécurité et de la stabilité dans la région euro-atlantique. L'OTAN a fait en sorte que la confrontation entre blocs appartienne maintenant au passé, grâce à des projets tels que ceux du Partenariat pour la paix et du Conseil de coopération nord-atlantique, devenu le Conseil de partenariat euro-atlantique, englobant toute une large gamme de nations européennes démocratiques.

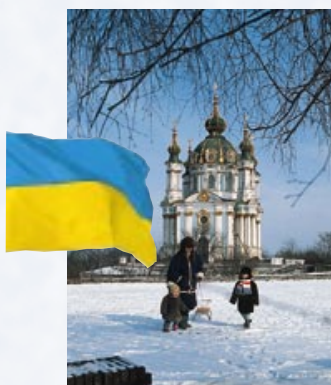
La contribution de l'OTAN aux opérations de maintien de la paix en Bosnie-Herzégovine et sa réaction à la crise du Kosovo ont également joué un rôle primordial. A cet égard, je voudrais souligner l'importance de la contribution que l'Ukraine a elle-même apportée au renforcement de la sécurité euro-atlantique par sa fructueuse coopération avec l'OTAN dans le domaine du maintien de la paix. Des troupes ukrainiennes participent aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans la région des Balkans depuis 1992, et à celles des forces multinationales dirigées par l'OTAN depuis février 1996.

L'Ukraine s'emploie à faire prendre corps à ses relations avec les institutions européennes et euro-atlantiques, dont l'OTAN, depuis les premières années de son indépendance. Ces relations se sont développées de façon dynamique, pour atteindre un niveau qualitatif inaccoutumé après la signature à Madrid, en 1997, de la Charte de partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine. Ce partenariat, qui constitue un programme de coopération pratique clair et comportant de multiples volets, s'est incontestablement révélé viable, bien établi et plein d'avenir.

L'Ukraine a approuvé le Programme gouvernemental de coopération avec l'OTAN jusqu'en 2001, et nous avons pratiquement achevé la rédaction d'un projet de concept de coopération à long terme entre l'Ukraine et l'OTAN. Notre Commission nationale interservices pour la coopération avec l'OTAN fonctionne bien, et nos travaux dans le cadre du PPP deviennent plus efficaces et plus prometteurs.

A mon sens, il ne fait aucun doute que le partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine est important, et indispensable à la nouvelle architecture de sécurité européenne. Il revêt une importance toute particulière dans le contexte de l'élargissement de l'Alliance, étant donné que l'Ukraine jouxte deux des nouveaux Etats membres de l'OTAN.

L'Ukraine attache une grande importance aux réunions de haut niveau tenues régulièrement avec l'OTAN et le CPEA, y compris la première réunion au sommet de la Commission OTAN-Ukraine, qui doit avoir lieu à Washington au printemps de cette année. Je suis convaincu que ces rencontres auront pour effet, non seulement d'ouvrir une nouvelle page dans les cinquante ans d'histoire de l'Alliance, mais aussi d'annoncer une nouvelle étape du processus dynamique de développement du partenariat spécifique entre l'OTAN et l'Ukraine, tout cela dans l'intérêt de la sécurité et de la stabilité euro-atlantiques.



L. Kouchma

« Appartenir à l'OTAN ne se résume pas à protéger la sécurité de son propre pays en acceptant, à titre de contrepartie, l'obligation de venir parfois à l'aide de tel ou tel autre — c'est-à-dire en étant prêt à assurer une protection à ceux qui sont eux-mêmes prêts à vous protéger. C'est bel et bien la manifestation d'un certain esprit, où se retrouvent l'amour de la liberté, le sens de la solidarité, la volonté de sauvegarder, ensemble, notre patrimoine culturel commun, un esprit d'alliance qui ignore l'opportunisme et s'inspire de considérations qui sont — si vous me permettez cette expression — d'ordre moral. »

Václav Havel, Président de la République tchèque, 1999



Des enfants jouent à Sarajevo, en 1997



## LES 19 PAYS MEMBRES DE L'OTAN

Allemagne • Belgique • Canada • Danemark • Espagne • Etats-Unis • France • Grèce • Hongrie • Islande • Italie • Luxembourg • Norvège • Pays-Bas • Pologne • Portugal • République tchèque • Royaume-Uni • Turquie



## LES 44 PAYS MEMBRES DU CPEA

Albanie • Allemagne • Arménie • Autriche • Azerbaïdjan • Bélarus • Belgique • Bulgarie • Canada • Danemark • Espagne • Estonie • Etats-Unis • Finlande • France • Géorgie • Grèce • Hongrie • Islande • Italie • Kazakhstan • Lettonie • L'ex-République yougoslave de Macédoine\* • Lituanie • Luxembourg • Moldova • Norvège • Ouzbékistan • Pays-Bas • Pologne • Portugal • République kirghize • République tchèque • Roumanie • Royaume-Uni • Russie • Slovaquie • Slovénie • Suède • Suisse • Tadjikistan • Turkménistan • Turquie • Ukraine

### PHOTOS

Couverture (de gauche à droite et de haut en bas): photo OTAN; AP; Belga; Belga; photo OTAN; sgt Yannick Baylet/Bureau d'information de la SFOR; Reuters; archives nationales; photo OTAN. Page 3: photo OTAN. 4/5: photo OTAN. 6: en haut, CORBIS/Bettmann; en bas, AP; quotidiens, de haut en bas: Aftenposten (Oslo), Diario de Noticias (Lisbonne), New York Herald Tribune (International Herald Tribune, Paris), toutes reproductions autorisées. 7: UPI/CORBIS. 8: en bas, à gauche, Photography Collection, Harry Ransom Humanities Research Center, Université du Texas, Austin/David Douglas Duncan. 8/9: en haut, Gordon Parks/LIFE Magazine © Time, Inc.; à gauche et à droite, photos OTAN. 10: en haut, Frank Scherschel/LIFE Magazine © Time, Inc.; en bas, Dalmás/SIPA Press. 11: en haut, CORBIS-Bettmann/UPI; en bas, Ullstein Bilderdienst. 12: à gauche, Loomis Dean/LIFE Magazine © Time Inc., à droite, Belga. 13: en haut, Belga. 14: en haut, Harry Benson; plus bas, à gauche, Belga; à droite, Belga. 15: en haut, CORBIS/Robert Maass; en bas, Fotokhronika/TASS. 16: en haut, AP; en bas, CORBIS-Bettmann/UPI. 17: en bas, à gauche, photo OTAN; en bas, à droite, Izvestia. 18/19: en haut, Reuters; en bas, à gauche, Reuters; en bas, au centre, Reuters; en bas, à droite, MTI. 20: en haut, CORBIS; en bas, à gauche et à droite, Reuters. 21: en haut et en bas, Belga. 22: Belga. 23: Reuters. 24: en haut, AP; en bas, Reuters. 25: en haut, Reuters; en bas, photo OTAN (toutes les photos du bas accompagnant les messages, pp. 25 - 38, 40 - 43 et p. 49, sont des photos OTAN). 26: Belga. 27: photo OTAN. 28: en haut, photo OTAN. 29: en haut, AP. 30: en haut, Belga. 31: en haut, Reuters. 32: en haut, Reuters. 33: en haut, Belga. 34: en haut, gouvernement islandais. 35: en haut, Reuters. 36: en haut, Belga. 37: en haut, Reuters. 38: en haut, Belga. 39: en haut et en bas, Reuters. 40: en haut, Reuters. 41: en haut, Reuters. 42: en haut, Belga. 43: en haut, photo OTAN. 44: photo OTAN. 45: photo OSCE. 46: photo OTAN. 47: Reuters. 48: photo OTAN. 49: en haut, Reuters. 50: Reuters.

\* La Turquie reconnaît la République de Macédoine sous son nom constitutionnel

Revue de l'**OTAN**

50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE  
EDITION COMMEMORATIVE

### BIOGRAPHIES DES AUTEURS



LAWRENCE  
S. KAPLAN

Lawrence S. Kaplan, titulaire d'un doctorat de Yale obtenu en 1951, est actuellement professeur d'histoire émérite et directeur émérite du «Lemnitzer Center for NATO and European Union Studies» à la Kent State University. Il a publié de nombreux ouvrages et articles sur l'Alliance, dont, tout récemment, «The long Entanglement: NATO's First Fifty Years» (La longue imbrication : les cinquante premières années de l'OTAN) (Praeger, printemps 1999). Il est aujourd'hui conseiller au Bureau d'historiographie du Ministère de la défense des Etats-Unis et chargé de cours adjoint à la Georgetown University.



HELMUT SCHMIDT

Helmut Schmidt a fait une brillante carrière dans la fonction publique. Après avoir été député (SPD) au Parlement ouest-allemand, Ministre de la défense, puis des finances, il est devenu, en 1974, Chancelier de la République fédérale d'Allemagne, poste qu'il a occupé jusqu'en 1982. Economiste de formation, il a écrit de nombreux articles et commentaires sur les affaires politiques et internationales contemporaines. Depuis 1983, il est directeur de la publication au journal Die Zeit, à Hambourg.

### LA RÉDACTION

Rédacteur en chef: Keir Bonine  
Rédactrice consultante: Anastasia Warpinski  
Assistante de production: Felicity Breeze  
Publiés sous l'autorité du Secrétaire général, les articles et autres textes éditoriaux figurant dans cette édition commémorative ne représentent pas nécessairement l'opinion ou la politique officielle des gouvernements des pays membres de l'OTAN. Les textes peuvent être reproduits gratuitement, sous réserve de l'autorisation de la Rédaction et de la mention Revue de l'OTAN. La reproduction des textes signés doit porter le nom de l'auteur.  
Editeur responsable : Peter Daniel - Bureau de l'information et de la presse de l'OTAN - 1110 Bruxelles (Belgique)

ISSN 0255-3813

Graphisme : Ad Altera, Belgique  
Imprimé en Belgique par  
Les Editions européennes

ANIMUS  
IN CONSULENDO LIBER

**«Un esprit libre dans la consultation»**

*Ces mots ornent la salle du Conseil  
de l'OTAN. Dans les années 50,  
Paul-Henri Spaak demanda à  
André de Staercke, qui fut longtemps  
(de 1952 à 1976) Ambassadeur de  
Belgique auprès de l'OTAN, de trouver  
une devise qui conviendrait à l'Alliance.  
M. de Staercke se souvint alors de  
cette phrase, qu'il avait lue dans son  
adolescence au cours d'un séjour  
à San Gimignano, en Italie.*